

GAZA, AFFAMÉE  
POUR ÊTRE VAINCU



HONTE AUX COMPLICES

855<sup>e</sup> jour de l'agression sur Ghaza

**72.068 MARTYRS  
171.730 BLESSÉS**

Valeur des échanges à la Cosob

**Une hausse de 15 milliards DA**

PAGE 6

# CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Cause sahraouie  
**Massad Boulos**  
clarifie  
la position de  
l'Algérie

PAGE 4

**LE PLAN D'ACTION DE L'EXÉCUTIF  
POUR LE RAMADHAN**

## Disponibilité des produits

PAGE 5



L'Etat a mis tous les moyens pour prévenir toute tension sur les produits de large consommation.

**Laurent Nunez reçu par le président Tebboune  
Vers une coopération sécuritaire de haut niveau**

PAGE 4



Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez a été reçu, hier avant son retour en France par le président Tebboune, selon un communiqué de la présidence de la république.

Message de Tebboune à l'occasion de la Journée nationale du chahid

**«Honorer le passé,  
bâtir l'avenir»**

PAGE 3



«L'Algérie a traversé des périodes de risques et de difficultés pour parvenir à un climat de confiance et d'espoir, porté par un peuple engagé dans un développement durable réparti sur l'ensemble du territoire», a déclaré le Président.

**Algérie-Italie  
Une coopération militaire étroite**

PAGE 2



Coupe de la  
Confédération africaine  
**L'USMA  
et le CRB fixés  
sur leurs  
adversaires**

Les deux  
représentants  
algériens ont  
hérité d'un tirage  
abordable en  
quarts de finale.

PAGE 13

**L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX**



**ALGER  
VUE DU CIEL**

PAGE 15

## ALGÉRIE-ITALIE

## Une coopération militaire étroite

**Les deux pays partagent une vision commune visant à renforcer leurs capacités technologiques et industrielles dans le domaine de la défense. Renforcement de la coopération militaire entre l'Algérie et l'Italie.**

**L**e général d'armée, Said Chéngriha, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'Armée Nationale Populaire, le général de corps d'armée Masiello Carmine, chef d'état-major de l'Armée de Terre italienne, qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation militaire de haut niveau.

Selon le ministère de la Défense nationale, cette rencontre, à laquelle ont pris part des généraux-majors et généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, aux côtés des membres de la délégation italienne, a permis de faire le point sur la coopération militaire bilatérale, d'explorer de nouvelles pistes de collaboration et de renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun. Les deux chefs d'état-major ont également échangé leurs points de vue sur les défis sécuritaires régionaux. Le général Masiello a exprimé ses vifs remerciements pour les marques d'hospitalité qui lui ont été réservées ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, et a fait part de sa satisfaction pour la volonté affichée par la partie algérienne pour consolider davantage les relations de coopération et les concertations entre les deux pays sur les domaines d'intérêt commun.

#### COOPÉRATION SUR LES FORCES TERRESTRES

Par ailleurs, le général-major Ahcene Massahel, chef d'état-major des Forces terrestres, a tenu une séance de travail



avec le chef d'état-major de l'Armée de terre italienne et des membres de la délégation italienne. Les deux parties ont échangé les points de vue sur les moyens de consolider la coopération militaire bilatérale dans les divers aspects ayant trait aux domaines des forces terrestres, avant de saluer la qualité des relations bilatérales qu'entretiennent les armées des deux pays, précise la même source. Dans le cadre de sa visite, le général Masiello s'est également rendu au Sanctuaire du Martyr où il avait déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement en hommage aux valeureux Chouhada, marquant le respect de l'Italie pour l'histoire et le combat du peuple algérien.

#### RESPECT MUTUEL

Cette visite illustre la dynamique continue de la coopération militaire entre Alger et Rome, portée par des enjeux

sécuritaires communs et la volonté de développer les échanges d'expertise et la coordination stratégique en Méditerranée. Cette visite intervient dans le sillage de la tenue, janvier dernier à Djedda, de la 16<sup>e</sup> session du comité mixte algéro-italien. Une session coprésidée par le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, et le vice-amiral Giacomo Ottaviani, Directeur national de l'armement italien. Lors de cette session, les deux délégations avaient abordé les enjeux prioritaires de la coopération bilatérale, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des forces armées algériennes, le développement et la modernisation des industries de défense, les perspectives de partenariats stratégiques et technologiques. Le secteur militaire représente l'un des piliers fondamentaux de la coopération entre l'Algérie

et l'Italie. Les deux pays partagent une vision commune visant à renforcer leurs capacités technologiques et industrielles dans le domaine de la défense.

#### VISITE EN ITALIE DU GÉNÉRAL CHÉNGRIHA

Pour rappel, lors de sa visite de travail en Italie, le général d'armée Said Chéngriha a été reçu par le ministre de la Défense italien, Guido Crosetto, en présence de l'amiral Giuseppe Cavo Dragone, chef d'état-major de la défense italienne.

A l'occasion, Said Chéngriha a visité l'entreprise italienne "Leonardo", spécialisée dans les industries militaires, qui est l'une des principales entreprises européennes dans le domaine de l'armement et des technologies avancées, offrant une gamme variée de solutions militaires dans les secteurs de l'aviation, de l'espace et des systèmes de défense terrestres et navals. Il s'est, également, rendu au siège de l'entreprise "Fincantieri", spécialisée dans l'industrie navale militaire, où il a suivi une présentation sur l'histoire du partenariat naval entre l'Algérie et l'Italie. Lors de cette rencontre, les deux parties ont exprimé leur souhait de renforcer la coopération bilatérale, le directeur général de l'entreprise, Biagio Mazotta, considérant que l'Algérie est un partenaire étroit et sérieux sur le plan régional et international. Enfin, les discussions ont porté sur les moyens de transférer la technologie et de renforcer l'échange d'expertise entre les ingénieurs militaires et les techniciens des deux pays.

**Synthèse Smail R.**

## VENTE DE FUSILS ET MUNITIONS DE CHASSE Armureries sous contrôle



L'achat, l'importation, la commercialisation et la réparation des armes de chasse et de leurs munitions sont désormais encadrés par un nouveau texte exécutif, publié au dernier Journal officiel n° 12 du 10 février en cours. Le décret, signé par le Premier ministre Sifi Ghribi, précise d'emblée que la profession d'armurier porte sur la vente, l'acquisition et l'importation des armes, éléments d'arme, munitions et éléments de munition classés dans les catégories 5, 6, 7 et 8, prévues par le décret exécutif n° 98-96 du 19 Dhou El Kaâda 1418 correspondant au 18 mars 1998, ainsi que leurs accessoires.

La profession d'armurier inclut également la réparation des armes, éléments d'arme, munitions et éléments de munition classés dans les catégories mentionnées ci-dessus et leurs accessoires.

Sont considérés comme accessoires d'armes et de munitions tous les matériels et objets pouvant être annexés aux armes et munitions, sans faire partie de leur composition ni être nécessaires à leur fonctionnement.

Sont exclus des accessoires les matériels prévus par le décret exécutif n° 98-96 du 18 mars 1998 et le décret exécutif n° 09-410 du 10 décembre 2009, ainsi que tous les objets ou articles soumis à autorisation. La profession d'armurier est une activité réglementée, soumise à l'inscription au registre du commerce et à une autorisation, conformément aux dispositions du présent décret et à la législation en vigueur. « La profession

d'armurier est exercée exclusivement par des personnes physiques de nationalité algérienne ou par des personnes morales constituées et gérées par des Algériens. La condition de nationalité s'applique également au personnel de l'armurier exerçant cette activité », précise le décret.

#### ORIGINE DES ARMES : PRIORITÉ AU PRODUIT NATIONAL

Le décret priviliege les armes de fabrication nationale.

« L'acquisition des armes, éléments d'arme, munitions et éléments de munition ne peut s'effectuer par l'armurier qu'au sein des établissements compétents relevant du ministère de la Défense nationale, d'un armurier dûment autorisé, d'une personne physique ou morale

dûment autorisée à leur détention, dans le cadre de la vente aux enchères, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur », est-il notamment précisé dans l'article 24 dudit décret.

Quant à l'importation, elle est soumise à une autorisation délivrée par le ministre de l'Intérieur.

« L'autorisation d'importation des armes, éléments d'arme, munitions et éléments de munition de 5<sup>e</sup> catégorie ne peut être accordée qu'après accord du ministre de la Défense nationale », est-il expliqué.

#### DÉLAI DE MISE EN CONFORMITÉ

Les nouvelles conditions pour l'ouverture d'une armurerie s'imposent également aux personnes déjà en activité.

Le décret 26-92 précise que toutes les personnes physiques et morales exerçant l'activité d'armurier à la date de publication du présent décret doivent conformer leurs activités aux dispositions du décret dans un délai n'excédant pas six (6) mois à compter de sa publication au Journal officiel.

Les personnes citées à l'alinéa précédent sont tenues, également, de déposer, dans les mêmes délais suscités, une demande d'autorisation d'exercice de l'activité d'armurier, conforme au modèle joint au présent décret, accompagnée d'une déclaration détaillée des armes, éléments d'arme, munition et éléments de munition se trouvant dans leurs locaux, établie selon le modèle joint au présent décret. Une copie de la déclaration est déposée auprès des services de sécurité territorialement compétents dans un délai n'excédant pas six (6) mois, à compter de la date de publication du présent décret au Journal officiel. En cas de non-respect des délais prévus par le présent article, ou en cas de refus de délivrance de l'autorisation d'exercice, conformément aux dispositions du présent décret, le wali territorialement compétent prend les mesures prévues à l'article 38 du présent décret.

« Les modalités d'application des dispositions du présent décret sont fixées, en tant que de besoin, par arrêté conjoint du ministre de la Défense nationale, du ministre de l'Intérieur et des ministres concernés, selon le cas », lit-on dans l'article 41.

**Synthèse F. Houali**

## MESSAGE DE TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

# «Honorer le passé, bâtir l'avenir»

*«L'Algérie a traversé des périodes de risques et de difficultés pour parvenir à un climat de confiance et d'espérance, porté par un peuple engagé dans un développement durable réparti sur l'ensemble du territoire», souligne Teboune.*

**À** l'occasion de la Journée nationale du martyr, célébrée le 18 février, le président Abdelmadjid Teboune a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance et la liberté de l'Algérie. «Nous célébrons, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, la mémoire des femmes et des hommes qui ont élevé l'Algérie par la foi et le courage qui leur ont été donnés par Dieu pour chasser le colonialisme et défendre l'honneur et la liberté, et qui ont confié au peuple algérien les valeurs de la glorieuse Révolution de libération et la grandeur de ses objectifs.»

Le président insiste sur le devoir de fidélité envers ces héros et sur l'importance de poursuivre le parcours engagé depuis le début de la dernière décennie, fondé sur la loyauté aux martyrs, l'esprit patriotique et l'aspiration à la grandeur nationale. Il rappelle que l'Algérie a traversé des périodes de risques et de difficultés pour parvenir à un climat de confiance et d'espérance, porté par un peuple engagé dans un développement durable réparti sur l'ensemble du territoire.



«Nous poursuivons... la confrontation des défis pourachever le parcours que nous avons commencé ensemble depuis le début de la dernière décennie, avec la fierté que sa base repose sur la loyauté envers les martyrs, son moteur est l'esprit patriotique sincère et son objectif est la grandeur de l'Algérie. Un parcours qui a fait passer notre pays de situations dangereuses à un climat de confiance et d'espérance en une Algérie nouvelle, portée par un peuple engagé dans une dynamique de développement durable répartie sur toutes les régions du pays.»

Le chef de l'Etat a souligné les avan-

cées réalisées dans toutes les wilayas, transformant le pays en un pôle de stabilité et d'attractivité pour les investissements locaux et étrangers, comme en témoignent les chiffres officiels et la reconnaissance des institutions concernées. Il affirme que ces réalisations constituent un gage de fidélité aux martyrs et un témoignage de la confiance permanente du peuple, dont les espoirs continuent de guider la construction de l'Etat.

«Nous sommes convaincus que ce qui a été accompli n'est qu'un gage de fidélité aux martyrs, dont nous honorons la mémoire en cette occasion, et un témoignage de la confiance permanente du peuple, dont les espoirs et les aspirations continuent de guider le parcours vers la promesse d'un Etat en pleine construction.»

Le Président évoque également la mémoire des martyrs dont les âmes, selon lui, planent sur le ciel de l'Algérie et inspirent la fierté et la détermination du peuple. Il adresse un salut particulier aux moudjahidate et moudjahidine encore vivants, qui poursuivent leur engagement en semant les graines de fidélité et en priant pour la protection du pays et de ses citoyens.

R. N.

## BRAHIM BOUGHALI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

# Les martyrs inspirent la mémoire et l'unité nationale

À la veille de la Journée nationale du chahid, célébrée chaque 18 février, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rendu hommage aux martyrs de la nation, soulignant que leur message demeure un flambeau pour les générations futures face aux défis du pays, a indiqué un communiqué de l'APN.

Dans un message publié hier sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, Boughali a rappelé l'importance de cette commémoration : «Nous commémorons, en cette Journée du chahid, la mémoire de ceux qui ont offert leur vie pour l'Algérie, ceux qui ont protégé notre patrie par leur message immortel et ont appris au peuple la patience et la foi en un avenir radieux.»

Le président de l'APN a également mis en avant l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Teboune, à préserver la mémoire nationale et l'héritage des chouhada. Selon lui, «le président Teboune poursuit son engagement à protéger la mémoire nationale et à préserver l'héritage des martyrs afin que leurs sacrifices demeurent un flambeau pour les générations à venir.»

Cette journée nationale constitue, selon Boughali, un moment de



réflexion et d'inspiration pour les citoyens. Elle permet de rappeler les sacrifices consentis pour l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie et de renforcer les valeurs fondamentales de cohésion, d'appartenance et de solidarité nationale. «La commémoration des martyrs est une halte pour s'inspirer de leurs sacri-

fices et pour consolider les valeurs qui unissent notre peuple», a-t-il insisté.

### L'HÉRITAGE DES CHOUHADA, UN GUIDE POUR L'AVENIR

Pour le président de l'APN, la préservation de l'héritage des chouhada ne se limite pas à la mémoire symbo-

lique. Elle se traduit concrètement par la poursuite de l'édification d'une Algérie victorieuse, le renforcement de sa dynamique de développement et la sauvegarde de son unité et de sa stabilité. Ces principes, a-t-il rappelé, doivent guider l'action de toutes les institutions publiques et inspirer les citoyens dans leur engagement quotidien envers la patrie.

La Journée nationale du chahid, instaurée pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie, est marquée chaque année par des cérémonies officielles, des dépôts de gerbes et des activités commémoratives dans toutes les wilayas du pays. Elle rappelle à chaque Algérien l'importance de la mémoire nationale et du devoir de transmission aux jeunes générations des valeurs de courage, de sacrifice et de fidélité à la patrie.

En cette occasion, les autorités appellent également à réfléchir sur les défis contemporains du pays, en prenant exemple sur la détermination et l'abnégation des martyrs.

Le message des chouhada reste ainsi un repère moral et un guide pour les décisions politiques et sociales, tout en consolidant le sentiment d'unité nationale dans un contexte régional et mondial marqué par de multiples tensions.

À travers ce rappel solennel, Brahim Boughali réaffirme que l'héritage des martyrs n'est pas seulement un devoir de mémoire, mais également un moteur pour l'avenir : assurer la stabilité, le développement et l'unité de l'Algérie, en s'inspirant de l'exemple de ceux qui ont sacrifié leur vie pour le pays.

R. N.

## Azouz Nasri rend hommage aux sacrifices des martyrs

À l'occasion de la Journée nationale du chahid, Azouz Nasri, président du Conseil de l'Assemblée nationale, a rendu hommage aux martyrs qui ont versé leur sang pour l'indépendance de l'Algérie. Dans un message officiel, il a souligné



que «leur fidélité n'est pas un simple slogan, mais un engagement à protéger et préserver la mémoire nationale». Le Président a rappelé que ces sacrifices ont permis de forger «l'aube de la liberté et de l'indépendance» et a salué le renouvellement de cet engagement par le président de la République, Abdelmadjid Teboune, réaffirmant la volonté de l'Etat de perpétuer la mémoire nationale et de défendre ses valeurs.

LAURENT NUNEZ REÇU PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

# Vers une coopération sécuritaire de haut niveau

*Le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez, a été reçu, hier, par le président Tebboune, selon un communiqué de la présidence de la République.*

Ont assisté à la rencontre, le directeur de cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, ainsi que le général-major Abdelkader Aït Ouarabi, directeur général de la sécurité intérieure. Très attendue, la visite de Nunez a été surtout axée sur la coopération sécuritaire. «Je viens de rencontrer le président Tebboune, après avoir travaillé toute la journée avec mon homologue algérien et l'ensemble des services de sécurité algériens et français. Nous avons travaillé à mettre en place et à réenclencher un dispositif de coopération sécuritaire de haut niveau qui a porté à la fois sur la coopération judiciaire, policière et de renseignements», a déclaré Nunez au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune. Tout en félicitant son homologue algérien Saïd Sayoud, «qui a fait en sorte que nous puissions travailler en ce sens», il a affirmé que «le président Tebboune a demandé à ses services de travailler avec les ser-



vices de sécurité français pour améliorer significativement la coopération en matière policière et judiciaire et aussi de réadmission». «Tout ceci va maintenant être mis en place dans les plus

brevis de sécurité français pour améliorer significativement la coopération en matière policière et judiciaire et aussi de réadmission». «Tout ceci va maintenant être mis en place dans les plus

ment, Laurent Nunez, et la délégation qui l'accompagnait. Etaient présents aux côtés des ministres, de hauts responsables sécuritaires des deux pays dont la cheffe française de la DGSI (sécurité intérieure) Céline Berthon. Au cœur des discussions : la lutte antiterroriste, le narcotrafic, l'immigration illégale et le dossier sensible des OQTF, dans ce qui apparaît comme un début de désescalade entre les deux pays. Il est prévu que l'accord de 1968 régissant la circulation et le séjour des Algériens figure en tête des dossiers examinés. Le gouvernement français, confronté à une menace liée à la montée de l'extrême droite, chercherait à obtenir un accord algérien pour réviser cet accord afin de couper l'herbe sous le pied à l'extrême droite qui en réclame l'abrogation. Nunez est venu à Alger avec l'objectif affiché de relancer la coopération sécuritaire entre Paris et Alger. Paris souhaitant dépasser ces tensions conjoncturelles dans le cadre d'une nouvelle dynamique incluant la mise en œuvre des éléments pertinents de la déclaration d'Algier, notamment l'organisation de réunions périodiques réunissant les présidents, les chefs militaires et les responsables des services de renseignement, afin d'assurer le traitement des dossiers sécuritaires sensibles et l'harmonisation des visions en matière de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel et contre la criminalité organisée. Côté algérien, les attentes sont aussi nombreuses. Outre une meilleure mobilité pour ses citoyens, dans le cadre de l'octroi de visas notamment, les autorités réclament une coopération sur la question des extraditions d'individus condamnés par la justice. Parmi les sujets les plus délicats, figure la question des réadmissions, c'est-à-dire le retour en Algérie de ressortissants algériens en situation irrégulière en France visés par une obligation de quitter le territoire (OQTF) qui a été discutée au cours de la réunion comme l'a affirmé Nunez, sans autre détail. Ce déplacement apparaît comme un premier signe d'apaisement après plusieurs mois de crispations. Des responsables politiques ont récemment évoqué des «signaux positifs» de part et d'autre. Selon diverses sources diplomatiques, l'objectif prioritaire demeure la «reprise d'un dialogue opérationnel», même limité, sur les questions de sécurité.

H. Adryen

## CAUSE SAHRAOUIE

# Massad Boulos clarifie la position de l'Algérie

La question du Sahara occidental, conflit vieux de plus d'un demi-siècle, connaît un regain d'attention internationale. Dans une interview exclusive accordée à France 24, Massad Boulos, conseiller spécial américain pour les affaires africaines et arabes, est revenu sur la récente réunion tenue à l'ambassade américaine de Madrid, à laquelle ont participé les ministres des Affaires étrangères du Maroc et de l'Algérie, ainsi que des représentants de la Mauritanie, du Front Polisario et des Nations unies. L'objectif de cette réunion est d'examiner les modalités d'application de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en 2025. Une initiative qui marque un retour affirmé des États-Unis dans un processus enlisé depuis plusieurs années.

Dans ce contexte, Massad Boulos, conseiller principal du président américain Donald Trump pour les affaires arabes et moyen-orientales, a clarifié la position des différentes parties impliquées. Il a affirmé que l'Algérie et la Mauritanie participent aux discussions en qualité d'observateurs, tandis que «les deux parties principales au

conflict sont le Maroc et le Front Polisario».

### LA POSITION DE TEBBOUNE SALUÉE

Il a, par ailleurs, salué «la position du président Tebboune et de son équipe, notamment le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf», soulignant leur soutien aux efforts visant à parvenir à «une solution acceptable pour les deux parties». Interrogé sur la nature de la participation algérienne, il a précisé que le statut d'observateur n'implique pas une intervention directe dans les détails des négociations, tout en reconnaissant le soutien d'Algier au processus diplomatique.

### LE CADRE ONUSIEN RÉAFFIRMÉ

Ces déclarations interviennent alors que la résolution 2797 réaffirme le cadre onusien comme seule voie de règlement. Le texte proroge le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) jusqu'au 31 octobre 2026 et insiste sur la reprise des négociations sous l'égide des Nations unies. Il précise également que le Maroc et le Front Polisario demeurent les

deux parties principales au conflit, les pays voisins, dont l'Algérie et la Mauritanie, participant en tant qu'observateurs.

La réunion de Madrid a rassemblé autour de la même table Mohamed Yeslem Beissat pour le Front Polisario, Nasser Bourita pour le Maroc, Ahmed Attaf pour l'Algérie, Mohamed Salem Ould Merzoug pour la Mauritanie, ainsi que l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. La présence de ce dernier traduit la volonté d'inscrire toute dynamique dans le strict respect de la légalité internationale.

### WASHINGTON VEUT RELANCER LE PROCESSUS

Pour Washington, l'objectif affiché est clair : remettre en mouvement un processus interrompu depuis plus d'une décennie. Les dernières négociations directes remontent à 2007, à Manhasset, sans qu'aucune avancée décisive n'ait été enregistrée depuis. En relançant le dialogue dans le cadre de la résolution 2797, l'administration américaine cherche à créer les conditions d'un compromis politique «réaliste,

pragmatique et durable», selon les termes employés dans les communications diplomatiques.

### DES POSITIONS INCHANGÉES MAIS UN CANAL MAINTENU

De son côté, le Front Polisario a réaffirmé sa disponibilité à coopérer avec les efforts internationaux, se présentant comme le représentant légitime du peuple sahraoui. Le Maroc, pour sa part, continue de défendre son initiative d'autonomie comme base de solution.

Si aucune percée immédiate n'est attendue, la tenue de ces réunions marque néanmoins un signal politique.

Elle traduit une volonté partagée de maintenir le canal diplomatique ouvert et d'éviter une nouvelle escalade dans un contexte régional sensible.

Reste à savoir si cette séquence madrilène constituera un simple épisode consultatif ou le point de départ d'un véritable tournant dans un dossier qui demeure l'un des plus anciens différends inscrits à l'agenda des Nations unies.

A. Mekhennef

# LE PLAN D'ACTION DE L'EXÉCUTIF POUR LE RAMADHAN

## Disponibilité des produits

*L'Etat a mis tous les moyens pour prévenir toute tension sur les produits de large consommation.*

**U**n Ramadhan sans pénuries ni flambée des prix des produits de large consommation. C'est l'objectif que s'est fixé l'Exécutif, sur instruction du président de la République. Lundi, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a visité la cellule de veille chargée du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation durant le mois de Ramadhan.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des mesures anticipatives mises en place par les pouvoirs publics afin d'assurer la disponibilité continue des produits de première nécessité et de préserver l'équilibre du marché durant cette période marquée par une hausse significative de la demande. Après avoir pris connaissance de la situation générale du marché et des mécanismes opérationnels mis en place pour garantir la fluidité des circuits de distribution, Sifi Ghrieb a donné des orientations claires pour assurer un approvisionnement permanent et homogène sur l'ensemble du territoire national, tout en veillant à la stabilité des prix et à la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Pour rappel, mercredi dernier, le Premier ministre avait procédé à l'installation du dispositif de veille chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation. Placé sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du mar-



ché national, ce dispositif constitue un instrument de pilotage stratégique et de suivi en temps réel, visant à observer finement les flux d'approvisionnement, à identifier rapidement toute perturbation et à déclencher les mesures correctives nécessaires.

### OUVERTURE DE MARCHÉS DE PROXIMITÉ

En prévision du mois de Ramadhan, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a ouvert 565 marchés de proximité à travers les 69 wilayas du pays. Lors du lancement de cette campagne nationale, la ministre du Commerce avait souligné que ces marchés «permettront de rapprocher les

services commerciaux des citoyens, en leur proposant des produits divers et variés à des prix raisonnables, avec des réductions sur certaines denrées alimentaires». Par ailleurs, pour la sixième année consécutive, le Palais des expositions des Pins Maritimes accueille l'exposition commerciale «Ramadhan au palais».

Organisée par Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, cette manifestation propose une large gamme de produits à des prix accessibles, allant des denrées alimentaires aux appareils électroménagers, en passant par l'artisanat traditionnel. Installé au Pavillon Casbah à la Safex, cet événement offre une alternative éco-

nomique concrète : acheter moins cher, en un seul lieu et directement auprès du producteur. La manifestation, qui se déroule du 12 février au 14 mars, constitue une solution pour les ménages confrontés à la pression des dépenses alimentaires.

### APPROVISIONNEMENT CONTINU

À l'approche du mois sacré, les autorités anticipent une hausse de la demande sur plusieurs produits de grande consommation. Dans ce cadre, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mis en place un dispositif global visant à garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché national.

Selon le directeur central du ministère, Daâchi El Hadj, la production de certains produits très consommés durant le mois sacré a été augmentée. Intervenant cette semaine sur les ondes de la Radio nationale, il a indiqué que la production quotidienne de sucre passera de 3 700 à 4 000 tonnes, et celle de l'huile de table de 2 400 à 3 600 tonnes par jour.

Le lait subventionné figure également dans le plan d'action, avec l'injection de 2 000 tonnes supplémentaires de poudre de lait dans les laiteries publiques et privées. Par ailleurs, un déstockage ciblé est prévu, concernant principalement la pomme de terre, l'oignon et les viandes blanches. Pour assurer la disponibilité des viandes rouges, les autorités ont déployé un dispositif anticipatif reposant sur l'importation de quantités importantes.

### RÉPRESSION DES FRAUDES ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Parallèlement, les opérations de contrôle seront intensifiées durant tout le mois sacré. Le ministère prévoit de mobiliser plus de 900 agents chargés de la répression des fraudes ainsi que 50 laboratoires pour le contrôle de la qualité afin de réguler le marché et de lutter contre les pratiques commerciales illégales. Ces actions visent notamment à combattre la spéculation, la rétention de marchandises, les hausses injustifiées des prix et les infractions liées à la qualité et à la conformité des produits.

S. Smati



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a affirmé hier que le taux d'augmentation des déchets durant le mois de Ramadhan est estimé à 5%. Cette déclaration a été faite lors d'une journée de sensibilisation consacrée à la rationalisation de la consommation et à la réduction du gaspillage alimentaire, organisée à la Grande-Mosquée d'Alger. Dans le cadre de la poursuite des activités de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation et à la réduction du gaspillage alimentaire, lancée le 9 février 2026 en prévision du mois de Ramadhan, la ministre a effectué une visite à la

Grande-Mosquée d'Alger afin d'animer une rencontre de sensibilisation et d'élargir la portée de cette initiative.

Cette campagne, initiée en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a été étendue à la wilaya d'Alger ainsi qu'au ministère des Affaires religieuses, avec pour objectif d'assurer

## DÉCHETS Augmentation de 5%

une diffusion nationale à travers les directions compétentes aux niveaux central et local. La démarche vise à inscrire durablement la culture de la consommation responsable et du recyclage dans les pratiques quotidiennes des citoyens, notamment durant le mois de Ramadhan, marqué par une hausse notable de la consommation.

### ENTRE 12 ET 15 MILLIONS DE TONNES PRODUITS

Au cœur de son intervention, la ministre a mis en avant des chiffres révélateurs de l'ampleur du défi environnemental. Selon ses déclarations, l'Algérie produit annuellement entre 12 et 15 millions de tonnes de déchets, incluant les déchets ménagers, les déchets inertes ainsi que d'autres catégories.

Elle a précisé qu'une augmentation d'environ 5% des déchets est enregistrée à l'échelle nationale durant le mois de Ramadhan, en raison de l'intensification des habitudes de consommation et du gaspillage alimentaire. Cette hausse saisonnière constitue, selon elle, un indicateur préoccupant qui justifie pleinement le renforcement des actions de sensibilisation et de prévention.

«C'est sur cette base que nous avons engagé ces campagnes de sensibilisation

et de conscientisation», a-t-elle affirmé, soulignant que la lutte contre le gaspillage et la promotion du tri à la source représentent des leviers essentiels pour réduire la pression sur les systèmes de gestion des déchets.

### 5 000 OPÉRATEURS MOBILISÉS POUR LA GESTION

La ministre a également insisté sur la dimension économique de la gestion des déchets. Elle a indiqué que plus de 5 000 opérateurs activent actuellement dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets à l'échelle nationale, toutes filières confondues. Parmi eux, plus de 1 900 sont spécialisés dans le recyclage des déchets ménagers.

Ces chiffres traduisent l'existence d'un potentiel économique important que les autorités entendent structurer davantage dans le cadre de la stratégie nationale de recyclage, de valorisation et de gestion des déchets. L'objectif est de transformer les déchets en ressources créatrices de valeur et d'emplois, conformément aux dispositions de la loi 29-02, qui consacre le principe du déchet comme ressource économique.

La visite à la Grande-Mosquée d'Alger s'inscrit dans une approche de proximité visant à toucher un large public. À cette

occasion, le prêche du vendredi a été consacré à la rationalisation de la consommation, à la culture du recyclage et à la lutte contre le gaspillage, avec pour ambition d'étendre cette initiative à l'ensemble des mosquées du territoire national par le biais du ministère des Affaires religieuses.

Des conteneurs ont également été installés, à titre expérimental, au sein de la mosquée pour la collecte et le tri des bouteilles en plastique durant tout le mois de Ramadhan. Cette expérience pilote vise à encourager le tri sélectif et à faciliter le travail des opérateurs spécialisés dans la récupération et la valorisation des matières plastiques.

### IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La campagne a, par ailleurs, accordé une place importante aux enfants, dans une optique d'ancrage précoce de la culture environnementale. La ministre a annoncé le lancement, vers la fin du mois de Ramadhan, d'un concours destiné à encourager les jeunes participants impliqués dans le tri et la collecte des bouteilles en plastique afin de stimuler l'esprit de responsabilité et de compétition positive.

Elle a également salué la forte implication de la société civile et des associations de protection de l'environnement, soulignant la synergie entre les institutions publiques et les acteurs associatifs dans la réussite de cette campagne.

K. Zemmouri

# VALEUR DES ÉCHANGES À LA COSOB

## Une hausse de 15 milliards DA

**La COSOB, en coordination avec la Société de gestion de la Bourse des valeurs et Algérie Clearing, a annoncé une exonération exceptionnelle des frais d'introduction en Bourse pour les start-up sur la période 2026-2028.**

Le marché financier algérien a connu en 2025 une progression significative de ses principaux indicateurs. C'est ce qu'a annoncé, hier, Youcef Bouzenada, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'institution à Alger. Selon lui, le volume des transactions a atteint 7,7 millions d'actions en 2025, enregistrant une hausse de plus de 400% par rapport à 2024. La valeur totale des échanges s'est élevée à 15 milliards de dinars à la fin de l'année, en progression de plus de 450% sur un an. Cette dynamique a été portée notamment par l'augmentation du nombre d'entreprises cotées à la Bourse d'Alger.

### UNE DYNAMIQUE SOUTENUE

La Cosob a également présenté son bulletin statistique relatif au second semestre 2025, confirmant une hausse significative des volumes échangés, des valeurs transigées et du nombre d'ordres exécutés. Cependant, l'activité reste fortement concentrée autour des valeurs bancaires, notamment le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de développement local (BDL), qui continuent de représenter la part prépondérante du marché. Pour le président de la Cosob, cette évolution traduit à la fois un regain d'intérêt des investisseurs et la nécessité de poursuivre les efforts de diversification et d'élargissement de la base des émetteurs.

### RÉFORME MAJEURE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Cette dynamique s'inscrit dans un processus plus large de modernisation du



cadre juridique. La commission a annoncé la publication, au Journal officiel n°12 du 10 février 2026, du règlement n°25-04 du 22 octobre 2025 relatif à la divulgation de l'information par les sociétés cotées.

Ce nouveau texte remplace le règlement n°2000-02, en vigueur depuis plus de 25 ans, marquant une étape importante dans l'adaptation du marché national aux standards internationaux. La réforme vise notamment à renforcer la transparence et la discipline de l'information, à garantir une information fiable, complète et accessible simultanément à tous les investisseurs, à moderniser les mécanismes de diffusion grâce à l'intégration du format numérique XBRL, à introduire le reporting extra-financier (ESG), à clarifier les obligations liées à

l'information privilégiée, ainsi qu'à renforcer les pouvoirs de contrôle et instaurer un régime de sanctions graduées. Après un quart de siècle d'application de l'ancien dispositif, l'évolution des standards internationaux et la transformation numérique rendaient cette refonte indispensable.

### EXONÉRATION EXCEPTIONNELLE POUR LES START-UP

Dans le même esprit d'ouverture, la Cosob, en coordination avec la Société de gestion de la Bourse des valeurs et Algérie Clearing, a annoncé une exonération exceptionnelle des frais d'introduction en Bourse pour les start-up sur la période 2026-2028.

Les entreprises labellisées «Start-up» qui recourent au compartiment «Crois-

sance» bénéficieront d'une exonération totale des frais de visa sur le document d'information, des frais d'admission à la cote officielle, ainsi que des frais de conservation et de gestion des titres. Cette mesure concerne les levées de fonds ne dépassant pas 500 millions de dinars, réalisées à partir du 1er février 2026.

L'objectif est clair : renforcer l'attractivité du marché financier pour les jeunes entreprises innovantes et faciliter leur accès au financement.

### AU MOINS CINQ NOUVELLES INTRODUCTIONS PRÉVUES EN 2026

Pour rappel, selon Chamseddine Bemoussat, directeur des start-up et des structures d'appui au ministère des Start-up et des Micro-entreprises, au moins cinq start-up devraient faire leur entrée à la Bourse d'Alger en 2026 afin de financer leur développement.

Plusieurs dossiers sont actuellement à l'étude, notamment dans les secteurs de l'agritech, de la healthtech, du commerce électronique et de l'intelligence artificielle. Le responsable a rappelé qu'au début de l'année 2025, l'entreprise Moustachir est devenue la première start-up à s'introduire en Bourse en Algérie, ouvrant la voie à une nouvelle génération d'entreprises innovantes prêtes à se financer par le marché.

Avec des indicateurs en forte hausse, un cadre réglementaire modernisé et des mesures incitatives ciblées, la Bourse d'Alger semble amorcer un tournant stratégique. Reste désormais à confirmer cette dynamique par une diversification accrue des valeurs cotées et une participation plus large des investisseurs.

**I. Khermane**

### APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

#### Derbal fait le point avec les directeurs de wilaya

Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a présidé, hier, une séance de travail par visioconférence avec les directeurs des ressources en eau de 21 wilayas, consacrée à l'évaluation de la situation du service public de l'eau, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre a concerné les wilayas de Chlef, Oum El Bouaghi, Djelfa, Bejaïa, Béchar, Tébessa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Tamanrasset, Blida, Bouira, Sétif, Skikda, Médéa, M'sila, Bousaâda, Mascara, Tindouf, Tissemst, Souk Ahras et Aïn Defla.

Les échanges ont porté sur la situation de l'alimentation en eau potable dans ces wilayas ainsi que sur l'évaluation de la disponibilité et de la préparation des infrastructures et équipements concernés, en vue d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'une gestion optimale du secteur, la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et humains disponibles et le renforcement des mécanismes de suivi sur le terrain. Il a également appelé à une coordination accrue entre les différents intervenants afin de garantir la stabilité du service public de l'eau, notamment à l'approche du mois de Ramadhan, période marquée par une hausse significative de la demande sur cette ressource vitale, précise le communiqué.

Les dispositions et mesures incitatives prévues par la loi de finances pour l'exercice 2026 (LF-2026) ont été au centre d'une journée de formation organisée lundi à Ouargla à l'intention des entreprises et opérateurs économiques, à l'initiative de la Chambre du commerce et d'industrie (CCI-Oasis) d'Ouargla.

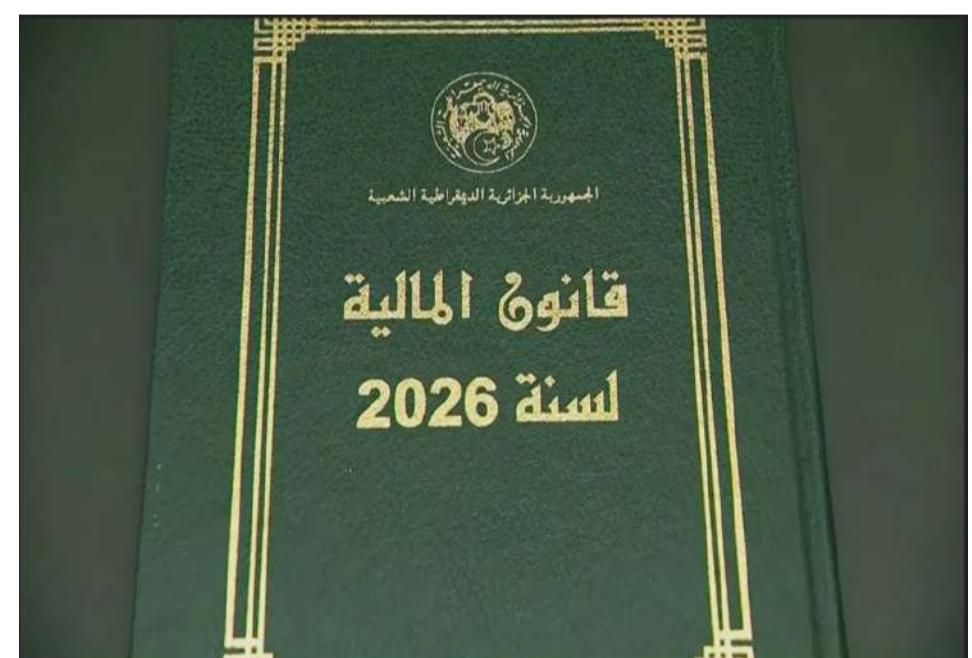
Lors de son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a souligné que la LF-2026 constitue un outil majeur pour la relance des stratégies publiques de l'Etat et la réalisation des grands équilibres économiques et sociaux, en soutenant l'investissement et en renforçant la stabilité financière et économique de la wilaya.

Le président de la CCI-Oasis, Sadek Khelil, a précisé que cette loi vise notamment à réguler le marché national, lutter contre les pratiques illicites, consolider la transparence et rationaliser la gestion administrative, tout en simplifiant les mesures permettant aux opérateurs économiques de bénéficier des divers avantages et mesures incitatives réglementaires. Les représentants de la Direction régionale des douanes algériennes (DRDA) ont présenté des explications détaillées sur les procédures et avantages douaniers prévus par la LF-2026, notamment la facilitation des opérations d'import-export, l'abaissement des taxes douanières sur certains produits et l'assouplissement des dispositions liées au dédouanement, afin de renforcer la compétitivité des entreprises et encourager les activités commerciales.

Les cadres de la Direction régionale des

### RELANCE ÉCONOMIQUE

## La LF-2026 expliquée aux entreprises



importations (DRI) ont, de leur côté, exposé les nouvelles mesures fiscales contenues dans la LF-2026, mettant l'accent sur la simplification et l'adaptation des procédures, le respect des obligations fiscales, l'inclusion financière, la mobilisation des ressources et la protection du pouvoir d'achat des opérateurs économiques.

La journée a également été marquée par l'intervention de l'expert Fouzi Zitouni, qui a présenté un exposé analytique sur les principales dispositions de la LF-2026 et leur impact sur les différents secteurs écono-

miques. Les participants ont profité de cette occasion pour poser une série de questions liées aux nouvelles mesures.

Organisée en coordination avec la Direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) et la DRDA, cette session de formation s'inscrit dans les efforts de vulgarisation de la LF-2026 auprès des opérateurs économiques afin de soutenir les entreprises, encourager l'investissement et améliorer le climat des affaires, tout en facilitant l'accès aux avantages et mesures incitatives prévues par la réglementation.

D'UNE VALEUR DE 13,4 MILLIARDS DE DINARS

# Le groupe turc HAYAT DHC lance son projet en Algérie

**Le projet de production industrielle de papier et de produits d'hygiène qui devrait créer près de 1 000 emplois, vise à renforcer la production locale, réduire les importations et développer un réseau national de sous-traitance.**

**L**e directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier, une délégation du groupe turc HAYAT DHC, spécialisé dans les produits en papier ainsi que dans les produits d'hygiène et d'entretien domestique à forte consommation. L'objet de la rencontre : le projet d'investissement que le groupe envisage de réaliser en Algérie, consistant en la production de grandes bobines de papier avec une capacité annuelle de 70 000 tonnes.

Selon le communiqué de l'Agence, le projet contribuera à renforcer la production nationale de matières premières pour l'industrie papetière, réduire les importations, et produire des mouchoirs en papier (24 275

tonnes/an) et produits hygiéniques en papier (20 000 tonnes/an).

La valeur de cet investissement est estimée à 13,4 milliards de dinars, avec la création prévue de 960 emplois directs.

## LANCEMENT OFFICIEL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Le projet a été officiellement lancé après que Omar Rekkache ait remis le certificat d'enregistrement de l'investissement aux représentants du groupe. Les autres documents administratifs ont été finalisés au niveau du guichet unique décentralisé de Relizane, permettant l'entrée du projet dans sa phase de réalisation concrète.

Après une présentation détaillée des étapes de réalisation



du projet, le directeur général de l'AAPI a souligné l'importance de développer progressivement la production locale des intrants

pour augmenter le taux d'intégration dans les produits finis.

L'Agence se dit également prête à accompagner le groupe

dans la création d'unités industrielles supplémentaires et à soutenir la localisation de projets de sous-traitance, afin de constituer un réseau national de sous-traitance et de garantir les conditions favorables à la concrétisation du projet.

## PERSPECTIVES D'EXPANSION

Omar Rekkache a encouragé le groupe à élargir et diversifier ses investissements en Algérie, en complément de ses projets existants dans les domaines des détergents ménagers, des produits d'hygiène et des produits papetiers. Il a réitéré l'engagement total de l'AAPI à fournir l'accompagnement et le soutien nécessaires à leur concrétisation, conclut le communiqué.

R. E.

## FILIÈRE POMME DE TERRE

# Nouvelles mesures pour conquérir l'export

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Walid, a annoncé, lors d'une rencontre nationale dédiée à la filière pomme de terre, un ensemble de mesures visant à garantir la stabilité de cette filière stratégique et à renforcer son potentiel exportateur.

## RÉVISION DU SYSTÈME DE RÉGULATION ET GESTION DES EXCÉDENTS

Les mesures incluent la révision du système de régulation actuel et une meilleure prise en charge des excédents de production par les établissements du ministère, afin d'assurer un équilibre entre abondance de production et continuité de l'activité des agriculteurs.

Le ministre a souligné l'importance de développer la filière de transformation en créant des zones industrielles dédiées à la transformation de la pomme de terre et d'autres produits agricoles, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

## OUVERTURE À L'EXPORTATION ET SOUTIEN AUX PRODUCTEURS

La rencontre a décidé d'ouvrir davantage les perspectives d'exportation et d'accompagner les agriculteurs exportateurs. Les producteurs seront encouragés à créer des coopératives pour faciliter les opérations d'exportation et établir des programmes à long terme pour la

transformation et l'exportation, ce qui contribue à stabiliser la filière et à réduire le nombre d'intervenants.

## RÉDUCTION DES COÛTS ET COMPÉTITIVITÉ DU PRODUIT NATIONAL

Parmi les mesures figurent également la production locale de semences avec la participation du secteur privé, la fourniture d'engrais selon les normes et quantités requises, et la résolution des problèmes liés au financement et à l'assurance. Ces initiatives visent à réduire le coût de production, à renforcer la compétitivité du produit algérien sur les marchés étrangers et à élargir les perspectives d'exportation.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

### Lancement imminent de Fiat Grande Panda

Fiat Algérie annonce le lancement imminent du Fiat Grande Panda, un modèle clé qui illustre la montée en puissance de la marque dans le pays et la consolidation d'un écosystème automobile local. Le lancement s'inscrit dans le cadre du développement continu de l'usine de Tafraoui, qui voit ses capacités de soudure et de peinture renforcées pour répondre à la demande croissante. Ce modèle promet d'apporter aux consommateurs algériens une combinaison de praticité, de design moderne et de technologie adaptée au marché local.

Cette dynamique est soutenue par un réseau croissant de partenaires : 13 fournisseurs collaborent avec l'usine, 13 autres participent au réseau après-vente, et cinq nouveaux partenariats industriels ont été conclus lors de l'exposition Mechanica à Oran, soulignant l'engagement de FIAT Algérie dans le développement local.

Dan sun post sur son compte LinkedIn, Samir Cherfan, directeur des opérations de Stellantis pour le Moyen-Orient et l'Afrique, affirme que « le Fiat Grande Panda représente bien plus qu'un nouveau véhicule : c'est le symbole d'une industrie locale en pleine transformation, portée par une vision stratégique, des partenariats solides et une équipe locale engagée ».

Le lancement du Grande Panda confirme l'ambition de Stellantis de produire dans la région pour la

région, tout en contribuant à structurer et renforcer l'industrie automobile algérienne.

## DÉPÔT DU PPI

### Le dernier délai fixé

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, hier, dans un communiqué, les opérateurs économiques effectuant des opérations d'importation d'équipements et de matières premières nécessaires à leurs activités de production, à déposer, avant le 26 février en cours, le programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre de 2026. «Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques effectuant des opérations d'importation pour leur propre compte, dans le cadre du fonctionnement et/ou de l'équipement, que le 26 février est le dernier délai pour le dépôt du programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre de 2026 via la plateforme numérique dédiée à cet effet», lit-on dans le communiqué. Le ministère a invité les concernés à «respecter les délais fixés afin d'éviter tout retard dans le traitement des dossiers».

## RAMADHAN

# Le groupe Giplait renforce son dispositif de production

Le groupe industriel des productions laitières (Giplait) a mis en place un dispositif spécial pour le mois de Ramadhan, et qui prévoit notamment une augmentation substantielle de sa production de lait subventionné, tout en renforçant la distribution afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national. Avec la hausse habituelle de la demande durant cette période, la production quotidienne de lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) a ainsi été portée de 3,3 millions à 4 millions de litres (+ 21%) soit un volume global de 120 millions de litres sur le mois, contre 99 millions lors d'un mois standard, a indiqué à l'APS Samah Lahlouh, PDG du groupe public. Ce dispositif, a-t-elle souligné, traduit l'engagement du groupe à garantir la disponibilité de ce produit de large consommation, notamment durant les périodes de forte demande, ajoutant qu'avec «cette hausse substantielle de la production et les volumes supplémentaires fournis par les laiteries privées, le lait sera disponible en abondance sur le marché tout au long du mois sacré». Pour accompagner cette hausse de production, Giplait qui compte 16 laiteries à travers le pays, vient d'ouvrir 27 nouveaux points de vente direct à travers le territoire national, portant leur nombre total à 220, a fait savoir la même responsable, précisant que parmi les wilayas couvertes par les nouveaux espaces de vente figure Annaba, Constantine, Batna, Sétif, Alger, Aïn Defla, Béjaïa, Mostaganem, Mascara et Tiaret. La Pdg du groupe a également annoncé la mise en service prochaine d'une nouvelle unité à Annaba, rattachée à la laiterie d'Edough, dans le but d'améliorer l'approvisionnement du marché à l'extrême Est du pays, soulignant d'autre

part que l'approvisionnement des wilayas du Sud sera, quant à lui, assuré à travers des partenaires privés locaux. Concernant la collecte du lait cru, celle-ci a atteint 192 millions de litres en 2025, une progression de 30 % par rapport à 2024. Cette évolution a permis de porter le taux d'intégration du lait cru dans le lait pasteurisé subventionné entre 10 % et 15 %, contribuant in fine à la réduction des importations de poudre de lait, a expliqué Mme Lahlouh. Actuellement, Giplait compte plus de 120 gammes de produits laitiers et dérivés à base de lait cru collecté auprès d'éleveurs nationaux, sans conservateurs ni additifs alimentaires, note la même responsable qui fait part également du lancement prochain de la production de lait de chèvre pasteurisé. Ce projet sera initié par le Complexe laitier d'Alger (Colaital) de Birkhadem, comme unité pilote, avant son extension à plusieurs wilayas, dont Tipaza, Tizi-Ouzou, Khenchela et Bousaâda. Par ailleurs, le groupe public compte, dans sa stratégie de diversification, se lancer dans la production d'eau minérale, avec l'inauguration bientôt d'une unité spécialisée dans ce créneau dans la wilaya d'El Tarf. Interrogée d'autre part sur les perspectives de développement à l'international, Mme Lahlouh a indiqué que Giplait envisage l'exportation de divers types de produits, notamment les fromages, vers plusieurs pays. Des accords ont été conclus avec des pays d'Afrique et du Golfe, dont le Sultanat d'Oman, où des partenaires ont exprimé leur vif intérêt pour les produits du groupe public, précise Mme Lahlouh, qui ajoute que des négociations sont également en cours avec des opérateurs russes intéressés eux aussi par le produit algérien.

ESPIONNAGE AU PROFIT DE LA FRANCE

# Un ex-militaire condamné à 20 ans de réclusion criminelle



**Le tribunal criminel de première instance d'Alger, siégeant au tribunal de Dar El Beida, a prononcé, avant-hier, de lourdes peines dans une affaire d'espionnage au profit de la France.**

Par Redouane Hannachi

**D**eux accusés, Z. Othmane et K. Zouaoui, représentants en Algérie de la société française de sécurité Oral Amarante Internationale Algérie, ont été condamnés à 20 ans de réclu-

sion criminelle chacun. Dans le même dossier, O. Sabrina a écopé d'une peine d'une année de prison ferme pour non-dénunciation de faits criminels et pour ne pas avoir informé les autorités sécuritaires des agissements de ses supérieurs hiérarchiques.

Au terme des délibérations, les mis en cause ont été reconnus coupables de plusieurs chefs d'inculpation, notamment la collecte et la transmission d'informations sensibles à caractère économique, susceptibles de porter atteinte à la stabilité de l'économie nationale. L'exploitation des téléphones portables et des ordinateurs saisis a permis aux enquêteurs d'établir que les accusés transmettaient, de manière

hebdomadaire, des rapports détaillés à des officiers français sur la situation sécuritaire, économique et sociale en Algérie.

#### LES AVEUX DU PRINCIPAL ACCUSÉ

Le principal accusé, ancien membre des services de sécurité aujourd'hui retraité, a reconnu devant le président du tribunal avoir accompagné des ressortissants étrangers lors de leurs déplacements en Algérie et leur avoir fourni des rapports circonstanciés sur les opérations sécuritaires menées par les forces de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale. Il a également admis avoir envoyé des messages

et des photographies concernant des points de contrôle et des zones jugées sensibles, en précisant les accès faciles ou difficiles à franchir. Selon les éléments du dossier, il a en outre établi des rapports détaillés sur des colloques et séminaires organisés en Algérie, ainsi que sur des entreprises nationales activant dans le domaine de l'investissement. Il a reconnu avoir transmis, dans certains cas, de fausses informations dans l'objectif de nuire à l'économie nationale, tout en présentant une image favorable de la situation sécuritaire de l'entreprise qu'il dirigeait, laquelle a été fermée par décision de la wilaya d'Alger le 24 décembre 2023.

L'enquête préliminaire, menée

par les services spécialisés dans la lutte contre les crimes économiques et financiers, a révélé que la société-mère Amarante Internationale, par l'intermédiaire de son représentant en Algérie, collectait des données sur les performances d'entreprises algériennes opérant dans les secteurs de l'industrie, de l'économie et du commerce. Plus grave encore, l'instruction judiciaire conduite par le juge du pôle pénal spécialisé a établi que des renseignements relatifs aux décollages et atterrissages d'avions, ainsi qu'à la désignation d'un agent de contrôle pour les vols en provenance de la France, étaient transmis dans le but d'éviter certaines fouilles.

#### PEINE MAXIMALE REQUISE

Des images et plans liés au dispositif de sécurité interne des aéroports d'Alger et d'Oran auraient également été envoyés à des officiers français. Lors de son réquisitoire, le procureur général a requis la peine maximale à l'encontre des trois accusés, estimant que leurs actes ont causé un grave préjudice à l'économie nationale et qu'il s'agit d'une affaire d'espionnage au profit d'un État étranger, en l'occurrence la France. Les avocats de la défense ont sollicité l'application des circonstances atténuantes. Le tribunal, convaincu de la culpabilité des prévenus, a rejeté cette demande. La défense a annoncé son intention d'introduire un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême.

R.H.

## TRANSFERT ILLÉGAL DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES Le procès après cassation renvoyé

La présidente de la 10e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger a décidé, hier, du renvoi du procès après cassation dans l'affaire du transfert illégal de produits pharmaceutiques vers l'étranger, en raison de l'absence des avocats de la défense.

Ce dossier revient devant la juridiction d'appel après que la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par les conseils des accusés. Les magistrats de la haute juridiction ont relevé plusieurs irrégularités ayant entaché le procès en appel tenu en 2013, notamment l'absence de formulation précise des questions relatives à chacun des prévenus lors des débats. À l'époque, les juges avaient suivi les réquisitions du procureur général d'Alger, qui avait demandé l'aggravation des peines à l'encontre des accusés impliqués dans le détournement de quantités importantes de médicaments vers l'étranger, notamment vers le Maroc et la Tunisie. Le ministère public avait estimé que les preuves matérielles et légales étaient irréfutables, citant la saisie de plusieurs produits en situation de

pénurie, dont 60 boîtes de Profil, 10 flacons d'anesthésiants et 180 unités de fil chirurgical utilisé dans des interventions délicates. Certains des mis en cause ont déjà purgé leurs peines et quitté l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, où ils avaient été placés en détention provisoire sur ordonnance du juge d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs, avant que ce dernier ne se dessaisisse du dossier au profit du pôle judiciaire spécialisé.

#### LES MÉDICAMENTS DESTINÉS AU MAROC

Le procureur de la République avait requis l'ouverture d'une information judiciaire pour plusieurs chefs d'inculpation, dont association de malfaiteurs, dilapidation de deniers publics par détournement de produits pharmaceutiques, faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels, ainsi que surfacturation. Selon les premiers éléments de l'enquête préliminaire menée par les services de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, les accusés auraient organisé l'acheminement de médicaments vers l'étranger, principalement vers le Maroc, en recou-

rant à des procédés frauduleux, notamment l'utilisation de prête-noms, dont celui d'un ressortissant yéménite demeuré introuvable. Le préjudice financier causé à l'établissement hospitalier où ils exerçaient dépasserait les deux millions de dinars. Il est à noter que les médicaments concernés étaient destinés à des patients atteints de maladies chroniques, notamment des asthmatiques et des malades cancéreux, ce qui a renforcé la gravité des faits retenus.

#### LES ACCUSÉS NIENT LES FAITS

Tout au long de l'enquête préliminaire, de l'instruction judiciaire et lors de leur comparution à la barre, les accusés ont nié les faits, affirmant être «victimes de manœuvres orchestrées par d'anciens responsables de l'infrastructure hospitalière». Pour rappel, l'un des prévenus avait été interpellé à la gare d'Agha, à bord d'un train en provenance d'Oran, en possession d'un sac contenant 54 boîtes de NOREV, un produit utilisé par les chirurgiens lors d'interventions complexes. En première instance, la présidente du pôle



judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé des peines allant de trois à cinq ans de prison ferme, assorties d'amendes comprises entre 200 000 et 500 000 dinars pour chacun des cinq accusés. Par la suite, des peines de sept ans de prison ferme assorties d'amendes avaient également été infligées. Parmi les inculpés figurent un infirmier, un agent de sécurité, un pharmacien et un médecin, qui, selon l'enquête, agissaient notamment durant les fins de semaine afin d'échapper aux contrôles de leur hiérarchie.

R.H.

# RADIO ALGÉRIENNE

## Une grille de programmes riches et diversifiés

**La radio algérienne, à travers ses chaînes nationales, thématiques et régionales, a élaboré une grille de programmes aux contenus riches et diversifiés, adaptés au mois de ramadan 2026, indique cet établissement public...**

**S**on nouveau catalogue inclut des programmes «soigneusement conçus» de façon à répondre aux «goûts des auditeurs» durant ce mois sacré à travers une fusion équilibrée de spiritualité, de culture, de divertissement, de solidarité et de variétés, précise la radio algérienne dans un communiqué. La chaîne I propose 11 nouveaux programmes tels que «Consommer avec modération», «Nostalgie», «Miséricorde» et «bayna el mastour wa el mandour». D'autres programmes comme «Nuits du ramadan» et «Avec vous pendant le ramadan» font également partie de ce catalogue, incluant également des pièces radiophoniques au thème socio-éducatif. De son côté, la chaîne II, d'expression amazighe, a élaboré des programmes axés sur des personnalités islamiques algériennes, la musique traditionnelle algérienne et des initiatives de solidarité, en plus du programme de solidarité «Nous sommes les enfants de demain», dédié aux enfants atteints de cancer. La chaîne III présente, quant à elle, une grille variée alliant culture, interaction et divertissement à travers des émissions notamment «Culture Show» et «Avec vous pendant le ramadan», ainsi que des pro-



grammes interactifs avant l'iftar (rupture du jeûne), débats, soirées artistiques et émissions religieuses. Fidèle à sa mission spirituelle, Radio coran propose également un catalogue riche qui, outre ses émissions

principales, inclut des productions originales comme «Les petits du saint coran», «Retrouvailles du ramadan» et «Lumières derrière les murs». Pour le jeune public, radio Jil FM priviliege les émissions de

divertissement interactives et les débats à travers notamment «Dima M'lah», «Mour lftour», «Qalb El louz» en plus des programmes de sensibilisation dédiés à la santé nutritionnelle et des émissions destinées aux jeunes. La radio culture mise, pour sa part, sur des programmes «riches» et «soutenus», traitant de thèmes culturels, intellectuels, littéraires, historiques et de divertissement, dans un mélange harmonieux qui reflète les valeurs spirituelles du mois sacré et enrichit le paysage culturel. La radio internationale, a conçu une nouvelle grille composée de 13 émissions adaptées au ramadhan et à sa vocation de chaîne d'information analytique traitant des enjeux humanitaires actuels, alors que «Zaman FM», chaîne thématique dédiée à l'art et la musique, propose des émissions notamment «Hanin» (Nostalgie) et «ramadan Zaman» ainsi que des sketches humoristiques. La grille fait place également à des programmes de proximité diffusés à travers les stations régionales qui proposent des émissions interactives et des programmes mettant en lumière les intellectuels algériens, le patrimoine culturel et religieux, la mémoire nationale ainsi que les actions de solidarité durant le ramadan.

### FIBRE OPTIQUE

#### Plus de 3 millions de foyers connectés

Le nombre de foyers connectés à l'Internet haut débit via la fibre optique jusqu'au domicile en Algérie a dépassé les 3 millions, a annoncé hier le ministère de la Poste et des télécommunications. Cette avancée s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer un déploiement national continu de la fibre optique, en accord avec la stratégie «Tout Fibre», qui prévoit l'achèvement complet de cette généralisation d'ici 2027.

Avec ce résultat, l'Algérie se positionne en tête des pays africains, devant l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'île Maurice, la Côte d'Ivoire et le Kenya. Le ministère souligne que cette progression se réalise en coordination avec les différents acteurs du secteur, notamment Algérie Télécom, afin de construire un écosystème numérique national moderne, souverain et durable, au service des citoyens et de l'économie nationale. Le communiqué précise que la généralisation de la fibre optique jusqu'au domicile se fait de manière équilibrée et couvre toutes les wilayas du pays, conformément aux objectifs fixés pour la transition numérique et le renforcement de l'infrastructure digitale nationale.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 38 morts et 1448 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 1448 autres ont été blessées dans 1195 accidents de la circulation survenus durant la période du 8 au 14 février en cours, à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa où cinq personnes sont décédées et 22 autres ont été blessées dans 18 accidents, précise la même source. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau durant la même période, les secours de la Protection civile ont pris en charge 80 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois la mort de 4 personnes intoxiquées par ce gaz à Boumerdes (2), Alger (1) et Bouira (1). Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 541 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (81), Blida (39) et Annaba (23). Durant la même période, les secours de la Protection civile

ont également effectué 8571 interventions pour le sauvetage de 672 personnes en situation de danger et exécuté 7417 opérations d'assistance diverses. La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) organise, depuis hier et jusqu'à la fin du mois sacré de ramadan, une campagne de sensibilisation, dans le cadre de la prévention des accidents de la route, indique, lundi, un communiqué de cette Délégation. Cette campagne qui se déroulera sous le slogan «Ramadhan nous unit...Non aux accidents de la route qui nous divisent», vise à sensibiliser aux dangers des accidents de la route avec un programme comprenant des activités de proximité et des sorties dans les espaces publics, les gares routières et les stations-service à travers toutes les wilayas, précise la même source. Dans ce cadre, la DNSR prévoit des activités dans des mosquées et l'intensification des programmes et des émissions de sensibilisation à travers les stations de radios nationales et locales, ainsi qu'à travers les chaînes de télévision.

### ALGER

#### Plus de 2000 comprimés psychotropes saisis

Les services de police de Baraki ont mis fin aux activités de deux réseaux criminels impliqués dans le trafic de psychotropes. Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger, la Brigade mobile de la police judiciaire d'Eucalyptus, en coordination avec la Brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki, a procédé au démantèlement de ces réseaux composés de cinq individus suspectés de vente et distribution de psychotropes. L'enquête a été déclenchée suite à des informations reçues par les services de police, signalant l'existence de groupes criminels actifs dans la commercialisation de ces substances. Les enquêteurs ont mené des investigations de terrain approfondies, permettant d'identifier les suspects et de localiser les foyers servant de points névralgiques à l'activité illicite. En coordination avec le parquet territorialement compétent, des opérations ciblées ont été organisées dans les domiciles des mis en cause. L'exécution des mandats de perquisition a conduit à l'interpellation des suspects et à la saisie de 2.881 capsules de psychotropes. Les forces de l'ordre ont également récupéré une somme estimée à 8 millions de centimes en monnaie nationale, considérée comme le produit des activités illicites. Les individus arrêtés ont été présentés devant le parquet compétent, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

### AIR ALGÉRIE

## Hausse de la franchise bagage

Bonne nouvelle pour les passagers d'Air Algérie ! La compagnie aérienne nationale vient d'annoncer une révision à la hausse de la franchise bagage pour la classe économique premium. Désormais, les voyageurs de cette catégorie bénéficieront des mêmes avantages que ceux de la classe Affaires sur plusieurs destinations clés.

Dans une note d'information adressée aux agences de voyages, la division commerciale d'Air Algé-

rie a officialisé l'alignement de la franchise bagage de la cabine économique premium sur celle de la cabine affaires. Cette mesure vise à offrir plus de confort et de flexibilité aux voyageurs fréquents et aux familles.

«Nous vous informons de l'alignement de la franchise bagage de la classe économique premium à celle de la cabine affaires», écrit Air Algérie dans son communiqué.

Auparavant fixée à deux

bagages, la franchise passe désormais à trois pièces de 23 kg chacune. Ce changement représente un gain de 23 kg de bagages supplémentaires autorisés en soute, sans l'obligation de payer des frais additionnels.

L'augmentation de la franchise s'applique sur les lignes au départ de l'aéroport d'Alger vers les hubs internationaux suivants : Alger-Dubaï, Alger-Doha, Alger-Montréal, ainsi que la nouvelle ligne Alger-

Guangzhou.

Cette offre bagage avantageuse concerne le réseau long-courrier, opéré par les nouveaux Airbus A330-900neo. Ces appareils de dernière génération sont parfaitement configurés pour accueillir la cabine Éco-Premium. Après avoir réceptionné trois appareils entre octobre et janvier derniers, Air Algérie attend la livraison imminente de deux exemplaires supplémentaires de ce modèle.

## IRAN-ÉTATS-UNIS

# Le nucléaire au centre des négociations

**Téhéran insiste sur le fait que le programme d'enrichissement de l'uranium se poursuivra sans concession, et ce, en dépit des pressions internationales.**

**L**a seconde série de négociations indirectes entre l'Iran et les États-Unis a officiellement commencé à l'ambassade d'Oman à Genève.

Ces discussions, qui se déroulent sous médiation omanaise, pourraient marquer un tournant dans les relations entre Téhéran et Washington, dans un contexte où la question nucléaire reste au centre des débats.

Mais derrière cette promesse de réconciliation, les positions des deux pays restent bien éloignées. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a souligné que les discussions se concentreront exclusivement sur le programme nucléaire de l'Iran et la levée des sanctions économiques américaines.

Selon les autorités iraniennes, cette série de négociations s'inscrit dans la continuité d'un processus entamé après la réception d'un message clair de la part de Washington, stipulant que l'enrichissement nucléaire serait le seul sujet de discussion. Toute autre question, notamment celles d'ordre politique ou régional, serait soigneusement écartée.

Téhéran insiste sur le fait que le programme d'enrichissement de l'uranium se poursuivra sans concession, et ce, en dépit des pressions internationales. Le maintien de ses capacités nucléaires est, pour l'Iran, une ligne rouge qui ne saurait être franchie. Cette position ferme survient après une année marquée par des tensions militaires croissantes et des attaques sur ses installations nucléaires.



### LA LEVÉE DES SANCTIONS

L'un des points de friction majeurs reste la question des sanctions. La République islamique d'Iran, à travers son ministère des Affaires étrangères, a déclaré que la levée complète de ces sanctions était indispensable à toute avancée dans les négociations. L'inclusion d'experts économiques et techniques dans la délégation iranienne montre à quel point cette question est au cœur des discussions. Téhéran semble prête à négocier sur l'enrichissement nucléaire, mais à une condition : que les sanctions économiques qui asphyxient son économie soient levées en parallèle.

Les négociations sont donc loin d'être simples. L'Iran est déterminé à maintenir son programme d'enrichissement, tandis

que les États-Unis insistent sur un gel total des capacités nucléaires iraniennes. C'est dans ce contexte que des experts jugent que toute avancée vers un accord nécessitera des concessions mutuelles, tant sur le plan nucléaire que sur celui des sanctions économiques.

### TÉHÉRAN FACE AUX PRESSIONS

Le ministre iranien des Affaires étrangères a affirmé que l'Iran ne céderait pas aux pressions extérieures, réitérant que «la soumission aux menaces n'est pas envisageable». Il a également souligné que l'objectif des négociations n'était pas d'interdire l'enrichissement de l'uranium, mais bien de limiter son niveau, une position que les États-Unis ont du mal à accepter.

En outre, des responsables iraniens ont fait savoir que, bien qu'ils soient prêts à discuter de l'avenir de leur stock d'uranium hautement enrichi, ils ne feront aucune concession sur le principe même de la production de cet élément stratégique. La demande sioniste d'un démantèlement total des capacités nucléaires iraniennes semble, de fait, complètement hors de portée pour Téhéran.

### SUSPENSION OU GEL ?

Un des scénarios potentiels, selon des sources proches des négociations, pourrait voir l'Iran accepter de suspendre temporairement l'enrichissement de l'uranium, tout en maintenant la possibilité de le reprendre à terme. En échange, les États-Unis offriront

un allègement substantiel des sanctions, permettant à l'Iran de respirer économiquement. Cette proposition permettrait de concilier les exigences iraniennes de préservation de ses capacités nucléaires et les préoccupations américaines concernant la prolifération nucléaire. Les experts estiment cependant que des concessions de part et d'autre seront nécessaires pour parvenir à un compromis. Dans un contexte où les tensions militaires sont de plus en plus palpables, les négociateurs devront naviguer prudemment afin d'éviter un échec qui pourrait raviver la crise au Moyen-Orient.

### VERS UNE NOUVELLE ÉQUATION

Les négociations actuelles sont cruciales pour l'avenir des relations irano-américaines. Si elles parviennent à aboutir à un accord, il pourrait ouvrir la voie à une nouvelle dynamique dans la politique mondiale, notamment en ce qui concerne la stabilité au Moyen-Orient et les enjeux nucléaires internationaux. Cependant, les positions des deux parties demeurent rigides, et la prudence reste de mise. Dans tous les cas, les négociations actuelles devraient servir de test décisif pour savoir si Téhéran et Washington peuvent véritablement surmonter leurs différends, ou si une nouvelle escalade de tensions est inévitable. La communauté internationale suivra de près ces développements, conscients des implications globales de tout accord, ou de son absence.

R.I/agences

## CRISE POLITIQUE EN IRAK

# Vers un candidat rassembleur



Une nouvelle zone de turbulence traverse la scène politique irakienne. Au sein du «Cadre de coordination», principale force chiite au Parlement, un mouvement interne s'organise pour retirer la candidature de Nouri al-Maliki au poste de Premier ministre et lui substituer une personnalité jugée plus consensuelle, capable de rallier un soutien élargi à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Selon des sources politiques, les discussions portent sur la nécessité de réunir les deux tiers des membres du Cadre afin d'engager formellement une procédure de retrait. L'objectif affiché est clair : éviter une polarisation accrue et désigner un candidat susceptible de faciliter la formation d'un gouvernement stable, à un moment où l'Irak traverse une phase institutionnelle délicate.

Plusieurs figures influentes seraient favorables à ce changement, dont Ammar al-Hakim, Qais al-Kazali, Mohammed Shia al-Sudani et Haider al-Abadi. Ces acteurs œuvreraient à élargir le cercle des soutiens en interne afin

d'accélérer le processus. Le nom du Premier ministre en exercice, Mohammed Shia al-Sudani, revient avec insistance, présenté comme une figure moins clivante. En alternative, Haider al-Abadi est évoqué comme «candidat de compromis», fort de son expérience passée à la tête du gouvernement.

Au cœur de l'équation demeure Nouri al-Maliki. Son maintien dans la course constitue, selon plusieurs observateurs, l'obstacle majeur à la poursuite des échéances constitutionnelles, notamment l'élection du président de la République. Les forces kurdes, bien qu'ayant récemment convergé vers le nom de Nizar Amidi, hésiteraient à officialiser leur position, redoutant que cela n'ouvre automatiquement la voie à la désignation de Maliki pour former le prochain cabinet.

Cette recomposition intervient dans un climat de rivalités croissantes entre composantes chiites, chacune cherchant à préserver son influence tout en évitant une fracture interne susceptible d'affaiblir l'ensemble du

bloc. Le Cadre de coordination se trouve ainsi face à un dilemme stratégique : maintenir son candidat initial au risque d'approfondir les divisions, ou opter pour une solution de compromis afin de sécuriser un soutien parlementaire plus large.

À ces tensions internes s'ajoute la pression extérieure. La position du président américain Donald Trump, ouvertement opposé à un retour de Maliki, a suscité de vives réactions à Bagdad. Washington redoute qu'une

telle désignation ne fragilise davantage la stabilité politique et économique du pays. Le secrétaire d'État Marco Rubio aurait, selon des sources diplomatiques, mis en garde contre la formation d'un gouvernement perçu comme trop aligné sur Téhéran, estimant qu'une telle orientation pourrait nuire aux relations bilatérales.

Dans ce contexte, la bataille autour du nom du futur Premier ministre dépasse la simple compétition interne. Elle cristallise les équilibres régionaux, les rapports de force internationaux et les attentes d'une opinion publique lassée par les blocages politiques. La capacité du Cadre de coordination à trancher rapidement et à préserver son unité sera déterminante pour éviter une nouvelle paralysie institutionnelle.

L'Irak se trouve ainsi à un carrefour décisif : soit un compromis émerge et ouvre la voie à une relance politique, soit les divergences s'exacerbent, prolongeant l'incertitude dans un pays où la stabilité demeure un enjeu central.

### MESURES SIONISTES EN CISJORDANIE

### Huit pays arabes et musulmans condamnent

Les ministres des Affaires étrangères de Arabie saoudite, de Jordanie, des Émirats arabes unis, du Qatar, de l'Égypte, du Pakistan, de l'Indonésie et de la Turquie ont condamné la décision de l'entité sioniste de classer des terres en Cisjordanie occupée comme «terres d'État».

Dans un communiqué conjoint, ils dénoncent une escalade grave et une violation du droit international, notamment de la Quatrième Convention de Genève et de la résolution 2334 du Conseil de sécurité.

Ils estiment que cette mesure vise à modifier le statut juridique et démographique du territoire palestinien occupé, compromettant la solution à deux États.

Les ministres appellent la communauté internationale à agir pour faire respecter le droit international et garantir les droits du peuple palestinien, dont l'établissement d'un État indépendant sur les lignes de 1967 avec Al Qods-Est pour capitale.

FOOT ET FOI

# La Première League s'adapte au ramadan

**La Premier League interrompra ses matchs pour permettre aux joueurs musulmans de rompre le jeûne. Une mesure pragmatique qui contraste avec la France, où la FFF refuse toute «pause Ramadan» sous prétexte du principe de laïcité.**

**C**omme les saisons précédentes, et ce depuis avril 2021, les rencontres de la Premier League (et plus largement de l'English Football League) seront de nouveau brièvement arrêtées cette année à la tombée de la nuit afin de permettre aux joueurs et officiels musulmans de rompre le jeûne. Le principe reste le même : il n'y a pas d'interruption en pleine action, mais un court arrêt de jeu au premier moment opportun (touche, coup franc, sortie de but...), convenu à l'avance avec les arbitres.

Cette saison, le sujet revient avec davantage d'insistance, car le Ramadan 2026 est attendu à partir du soir du 17 février (selon l'observation lunaire). À cette période, en Angleterre, la rupture du jeûne intervient tôt : à Londres, par exemple, le soleil se couche autour de 17h15 à la mi-février, puis entre

17h50 et 18h05 début mars. Conséquence logique : les affiches disputées en fin d'après-midi ou en début de soirée sont les plus susceptibles d'être concernées, selon les jours et les horaires de coup d'envoi.

## LA FRANCE INTERDIT UNE "PAUSE RAMADAN"

En France, aucune mesure comparable n'a été officialisée à l'échelle de la LFP, malgré les demandes récurrentes de nombreux acteurs du football. La position de la FFF est claire : les matchs ne doivent pas être interrompus pour cet usage, au nom du principe de laïcité rappelé dans ses statuts. « Un temps pour faire du sport, un temps pour pratiquer sa religion », avait notamment justifié en 2023 Éric Borghi, président de la Commission fédérale des arbitres à la FFF.



## ●SÉRIE A DE ZERBI PROCHE DE LA FIORENTINA

Tout juste libre après son départ de l'Olympique de Marseille, Roberto de Zerbi aurait une grosse touche en Italie ! Le volcan phocéen l'a consumé plus vite que prévu.



Quelques jours seulement après la gifle historique reçue face au PSG (0-5), Roberto De Zerbi a été mis un terme à son aventure à l'Olympique de Marseille en pleine nuit. Un départ aux airs de fin de règne pour un projet qui devait porter l'OM vers les sommets, mais qui s'est fracassé entre tensions internes, départs de dirigeants (Benatia, Rossi) et fronde des supporters contre l'état-major Longoria-McCourt.

À la Commanderie, le "De Zerbi Ball" n'est plus qu'un souvenir amer. Pourtant, ne comptez pas sur le technicien lombard pour rester longtemps au chômage. À peine ses cartons bouclés, son téléphone ne cesserait de sonner. En Angleterre, là où sa réputation reste intacte, les cadors se bousculent. Si Tottenham a finalement opté pour l'intérim d'Igor Tudor, Manchester United garde un œil sur lui. Plus fou encore, son nom circule du côté de Manchester City pour l'après-Guardiola, voire à Liverpool si l'ère Arne Slot venait à vaciller. Mais l'avenir du "Mister" pourrait finalement s'écrire bien plus près de ses racines. En effet, Roberto De Zerbi est la priorité absolue d'un gros nom de la Serie A. Selon La Repubblica, la Fiorentina se verrait bien le rapatrier. Le club de Florence, qui peine à trouver la formule magique après les passages contrastés de Stefano Pioli et Paolo Vanoli, veut frapper un grand coup.

Ce dossier brûlant est porté par un homme de l'ombre bien connu, Fabio Paratici. Pressenti pour intégrer l'organigramme de la Viola, l'ancien dirigeant de la Juve aurait fait de "RDZ" son choix numéro un. L'idée, redonner une identité de jeu à une équipe en quête de second souffle. Si les discussions n'en sont qu'au stade exploratoire, l'intérêt est concret. De quoi forcément faire parler.

## MCCOURT, LONGORIA, BENATIA... Les nouvelles révélations sur la crise à l'OM

L'Olympique de Marseille traverse l'une des périodes les plus délicates de son projet récent. Entre départs successifs de dirigeants, incertitudes sportives et interrogations sur la stratégie de gestion, le club phocéen doit désormais affronter une crise institutionnelle profonde. Les informations révélées ces dernières heures éclairent les mécanismes internes qui ont conduit l'OM à cette situation et permettent de mieux comprendre les défis qui attendent désormais la direction du club marseillais.

Les analyses publiées par Simon Bolle sur le site lequipe.fr du quotidien L'Équipe décrivent un climat d'impatience chronique à l'OM, marqué par des changements fréquents dans l'effectif et une volonté de corriger rapidement les erreurs de recrutement. Cette stratégie, soutenue notamment par Medhi Benatia, reposait sur l'idée qu'un ajustement rapide pouvait accélérer la progression sportive de l'OM, mais elle a aussi fragilisé la stabilité du groupe.

À l'OM, cette politique de renouvellement rapide a créé une rotation constante des joueurs, rendant plus difficile la

construction d'automatismes collectifs. Les témoignages relayés indiquent que cette logique interne a parfois été perçue comme excessive, certains observateurs estimant qu'elle a contribué à déstabiliser l'environnement sportif du club et à alimenter les tensions internes. "Il y a une impatience incroyable. C'est comme ça qu'on casse des joueurs" a confié une source proche de l'OM au journaliste, selon Le Phocéen.

Les départs successifs de Roberto De Zerbi et de Medhi Benatia ont accentué la période d'incertitude que traverse l'OM. Ces décisions ont mis fin à une organisation sportive qui devait structurer le projet marseillais sur plusieurs saisons. Leur absence oblige désormais Marseille à repenser rapidement sa direction sportive afin d'éviter une prolongation de l'instabilité. Parallèlement, la position du président Pablo Longoria concentre de nombreuses interrogations à l'OM. Les relations internes, autrefois présentées comme solides, se sont progressivement détendues, et l'absence de communication forte alimente les spéculations sur la future

organisation du club et sur les décisions stratégiques à venir.

## FRANK MCCOURT FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Le rôle du propriétaire Frank McCourt reste central dans l'avenir de l'OM. Après environ 650 millions d'euros investis en dix ans, l'actionnaire américain demeure engagé, mais les dernières évolutions ont renforcé la nécessité d'un contrôle financier plus strict au sein de l'OM.

Cette orientation impose désormais une gestion plus prudente du mercato et une meilleure cohérence économique du projet. Selon les informations relayées notamment par Le Phocéen, l'Olympique de Marseille s'oriente vers une restructuration interne majeure afin de restaurer stabilité et lisibilité stratégique. Les prochaines décisions de gouvernance seront déterminantes pour permettre à l'OM de sortir durablement de cette zone de turbulences et de reconstruire un projet sportif cohérent capable de répondre aux ambitions du club.

## ●JS KABYLIE FIN DE MISSION POUR ZINNBAUER

Selon des informations exclusives du journaliste réputé Micky Jnr, la JS Kabylie a décidé de se séparer de Josef Zinnbauer avec effet immédiat. Cette décision fait suite à une campagne catastrophique en Ligue des champions de la CAF, qui a vu le club terminer à la dernière place de son groupe avec seulement 3 points en 6 matchs. « C'est fini. La décision est définitive », confirme la même source.

Ce départ survient dans une atmosphère particulièrement tendue, à seulement quelques heures d'une lourde défaite face aux Young Africans (0-3) et d'un incident choquant impliquant certains supporters à Zanzibar. L'altercation, rapidement devenue virale, a été marquée par des insultes et même des crachats.

Zinnbauer a tenté de se défendre sur Instagram



: « Je tiens à préciser que je ne me suis en aucun cas comporté de manière irrespectueuse », affirmant que « son adjoint et lui ont été la cible d'insultes graves» ajoutant que « son collaborateur a même été victime d'un crachat, ce qui est absolument inacceptable ».

## ●JO: L'EXPÉRIENCE SURRÉALISTE DE MCGRATH

Le Norvégien Atle Lie McGrath, leader de la Coupe du monde de slalom, était largement en tête après la première manche du slalom olympique à Bormio. Mais lors de la deuxième manche, il chute après quelques portes seulement et abandonne.

Frustré et anéanti, il jette ses bâtons, déchausse ses skis et s'isole à la lisière d'une forêt, où il s'effondre dans la neige avant d'être secouru par une motoneige. "C'était une expérience surréaliste", a-t-il déclaré, évoquant aussi la récente mort de son grand-père et le soutien de sa famille. Malgré sa désillusion, McGrath reste entouré de ses proches et espère retrouver le calme et la sérénité après cette épreuve émotionnelle.



# COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

## L'USMA et le CRB fixés sur leurs adversaires

*Les deux représentants algériens ont hérité d'un tirage abordable en quarts de finale.*

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a procédé, hier, au tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la CAF à son siège, au Caire. Un tirage au sort clément pour les deux représentants algériens, l'USM Alger et le CR Belouizdad. L'USM Alger sera opposée aux Congolais de l'AS Maniama, alors que le CR Belouizdad affrontera la formation égyptienne d'Al Masry, en quarts de finale de Coupe de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), à l'issue du tirage au sort effectué mardi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte). Les deux clubs algériens se sont qualifiés de fort belle manière aux quarts de finale, en terminant leaders de leurs poules respectives, à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, disputée samedi et dimanche.

L'USMA, invaincu en phase de groupes et qui a terminé à la première place du groupe A avec un total de 14 points, sera opposée à l'AS Maniama (RD Congo), une formation classée 2e du groupe B avec un total de 12 points. Le match aller se déroulera à Kindu (RDC), tandis que la manche retour aura lieu au stade 5 juillet (Alger).

En cas de qualification, les «Rouge et Noir» affronteront en demi-finale, le vain-



queur de la confrontation opposant les Marocains de l'OC Safi au Wydad AC. Invaincu contre cet adversaire depuis un an (deux victoire et un nul en Botola), le WAC partira évidemment favori mais Safi a jusqu'à présent déjoué les pronostics pour s'offrir un parcours historique, aussi il y a

lieu de se méfier de ces chocs continentaux qui sont toujours particuliers à négocier face à des compatriotes.

Ayant dominé le groupe C avec un total de 15 points, le CR Belouizdad défiera les Egyptiens d'Al Masry, où évoluent les Algériens Abderrahim Deghmoum et Mounier

Temine, et qui ont terminé à la deuxième position du groupe D avec 10 points, à égalité des points avec les Sud-Africains de Kaiser Chiefs, derrières le Zamalek. Le représentant algérien disputera la rencontre aller à Port-Saïd (Egypte) avant de recevoir son adversaire au stade Nelson Mandela (Baraki).

En cas de victoire, le CRB affrontera en demi-finale, le vainqueur de la rencontre opposant les Congolais de l'AS Otoho aux Egyptiens de Zamalek.

Enfin, la dernière affiche opposera les Congolais d'Otoho d'Oyo, pas forcément attendus à ce niveau, au géant égyptien du Zamalek, vainqueur de la compétition à deux reprises, en 2019 et en 2024. Les quarts de finales auront lieu les 15 (aller) et 22 (retour) mars prochain.

### Programme des Quarts et demi-finales :

1-AL Masry SC (Egypte) -CR Belouizdad (Algérie)  
2-OC Safi (Maroc)-Wydad AC (Maroc)  
3-AS Otoho (Congo)-Zamalek SC (Egypte)  
4-AS Maniama Union (RD Congo) -USM Alger (Algérie)

### Demi-finales :

Vainqueur 4 contre vainqueur 2  
Vainqueur 1 -vainqueur 3

### CR BELOUZDAD

#### **Lotfi Boussouar prolongé**

Le CR Belouizdad a officialisé la prolongation de contrat de son attaquant Lotfi Boussouar pour trois saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2029. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, la direction du club a salué « ses qualités humaines et son bon rendement sur le terrain », soulignant que le joueur s'est rapidement imposé comme un élément clé de l'effectif. Le club a également évoqué « une confiance mutuelle » entre les deux parties, justifiant ainsi cette prolongation anticipée. Âgé de 21 ans et originaire d'Oran, Boussouar a d'abord évolué avec la catégorie Réserve du CRB avant d'être promu en équipe première lors de la saison 2024-2025. Initialement lié au club jusqu'au 31 mai 2026, l'attaquant a convaincu la direction grâce à ses performances de la saison, ce qui a conduit à la signature d'un nouveau bail dès ce mois de février.

À travers cette initiative, le club espère consolider la stabilité de son groupe et poursuivre sur une dynamique positive lors des prochaines saisons sous le maillot Rouge et Blanc.

## MONDIAL 2026

### La Jordanie se prépare avant d'affronter l'Algérie

Qualifiée pour la première Coupe du monde de son histoire, la Équipe de Jordanie de football poursuit activement sa préparation en vue du Mondial 2026, où elle affrontera notamment l'Équipe d'Algérie de football au premier tour. Selon les informations d'Afrik-Foot, la Jordanie a trouvé un accord avec l'Équipe du Nigeria de football pour disputer un match amical à Amman, entre le 23 et le 31 mars. Les Jordaniens sont également à la recherche d'un

deuxième adversaire pour cette fenêtre internationale. Les pistes évoquées mènent vers l'Équipe du Pérou de football ou l'Équipe du Costa Rica de football. La sélection dirigée par le technicien marocain Jamal Sellami devrait également disputer deux rencontres amicales juste avant la Coupe du monde. Toujours selon nos informations, la Jordanie pourrait se rendre en Suisse fin mai ou début juin afin d'affronter la Nati à Saint-Gall, c'est-à-dire l'Équipe de

Suisse de football. Le staff technique jordanien aimerait également programmer un match face à une sélection arabe au profil proche de celui de l'Algérie. Des contacts ont été établis avec l'Équipe d'Egypte de football pour une éventuelle rencontre amicale aux États-Unis, juste avant la phase finale. Par ailleurs, la Jordanie pourrait aussi affronter l'Équipe de Colombie de football sur le sol américain. De son côté, l'Équipe d'Argentine de football, tenante du titre, jouera au Qatar face à l'Équipe d'Espagne de football (le 27) et la sélection qatarienne (le 31). L'Équipe d'Autriche de football accueillera quant à elle l'Équipe du Ghana de football et l'Équipe de Corée du Sud de football à Vienne. En décembre dernier, la Jordanie avait atteint la finale de la Coupe arabe de la FIFA, toujours sous la direction de Sellami. Elle s'était inclinée 3-2 après prolongation face au Maroc A' dirigé par Tarik Sektouï.

### ES SÉTIF

### **Lotfi Amrouche nouvel entraîneur**

L'Entente de Sétif a officialisé la nomination de Lotfi Amrouche comme nouvel entraîneur principal, en remplacement du technicien serbe Milutin Sredojevic, dit « Micho », dont le contrat a été résilié à l'amiable. Dans un communiqué, la direction de l'Entente a précisé que cette décision faisait suite à une proposition du

directeur sportif. Le nouveau staff, dirigé par Amrouche, est engagé jusqu'à la fin de la saison. Ce changement intervient seulement 48 heures après la défaite concédée lors du derby de l'Est face au CS Constantine (2-0), en ouverture de la 19e journée du championnat. Âgé de 47 ans, Lotfi Amrouche devient ainsi le qua-

trième entraîneur de l'ESS depuis le début de l'exercice, après l'Allemand Antoine Hey, Taoufik Rouabah et Micho. Actuellement 13e au classement avec 20 points, l'ES Sétif ne compte que trois longueurs d'avance sur la zone de relégation, et se retrouve désormais engagée dans une lutte serrée pour le maintien.

### OM

### **La stat rassurante d'Amine Gouiri**

Malgré le nul frustrant contre le RC Strasbourg Alsace (2-2) et la démission de Medhi Benatia, l'Olympique de Marseille peut s'appuyer sur la grande forme d'Amine Gouiri.

L'attaquant international algérien enchaîne les performances décisives. D'après Opta, il est tout simplement le joueur non européen ayant inscrit le plus de buts avec un club des cinq grands championnats depuis le début de



l'année 2026. Depuis le 1er janvier, le

joueur formé à l'Olympique Lyonnais a trouvé le chemin des filets à sept reprises. Un contraste frappant avec son année 2025, où il n'avait marqué qu'un seul but, face au FC Metz (défaite 0-3).

Malgré cette dynamique personnelle très positive, Gouiri n'a pas affiché une satisfaction débordante, conscient que les performances individuelles ne suffisent pas si les résultats collectifs ne suivent pas.

### FEYENOORD

#### **Hadj Moussa sur sa lancée**

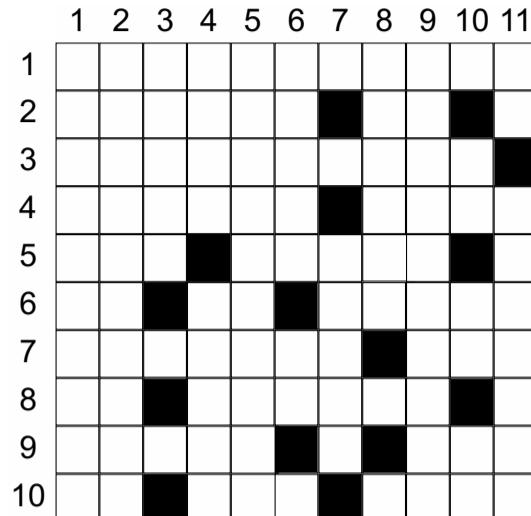
Anis Hadj Moussa confirme sa montée en puissance avec Feyenoord. Face à Go Ahead Eagles, l'ailier algérien a livré une prestation solide lors du succès 1-0, acquis sur un penalty tardif de Casper Tengstedt. Noté 7,3 par Sofascore, il s'est montré très actif offensivement avec deux passes clés, 15 centres tentés (4 réussis) et 86 % de passes réussies. Sans marquer ni délivrer de passe décisive, il a largement contribué à faire plier une équipe réduite à dix après l'expulsion de Thibo Baeten.

### BULGARIE

#### **Bouras marque, le Levski toujours leader**

Le Levski Sofia s'est imposé avec autorité face au Botev Plovdiv (3-0), confortant sa place de leader. Everton Bala a inscrit un doublé, avant qu'Akram Bouras ne scelle la victoire dans le temps additionnel, en opportuniste après une frappe repoussée. Grâce à ce succès, le Levski conserve sept points d'avance sur le Ludogorets Razgrad. Pour Bouras, arrivé cet été en provenance du MC Alger, il s'agit de son deuxième but en Bulgarie, après une première réalisation en Coupe.

## Mots Croisés



## Horizontalelement

- 1- Arrangement . 2- Oiseau - Interjection. 3- Plantes ornementales. 4- Il est facilement dupé
- Liquides. 5- Esprit - Sifflement. 6- Gallium - Interjection - Appareil de levage.
- 7- On y travaille - Habilété. 8- Négation - Mélange de céréales. 9- Hâlée - Tête blonde.
- 10- Dans - Point de côté - Continent.

## Verticalement

- 1- Action exercée sur l'opinion.
- 2- Pareil que la réanimation. 3- Intervalle entre deux planchers. 4- Porte-feuilles - Danseuse orientale. 5- Très amaigries. 6- Chants de victoire - Copulative . 7- Saouls. 8- Elle fait la cherté. 9- Qui visent à l'effet. 10- Appris - Fin de verbe - Entre trois et quatre.
- 11- Note - Papillon de nuit.

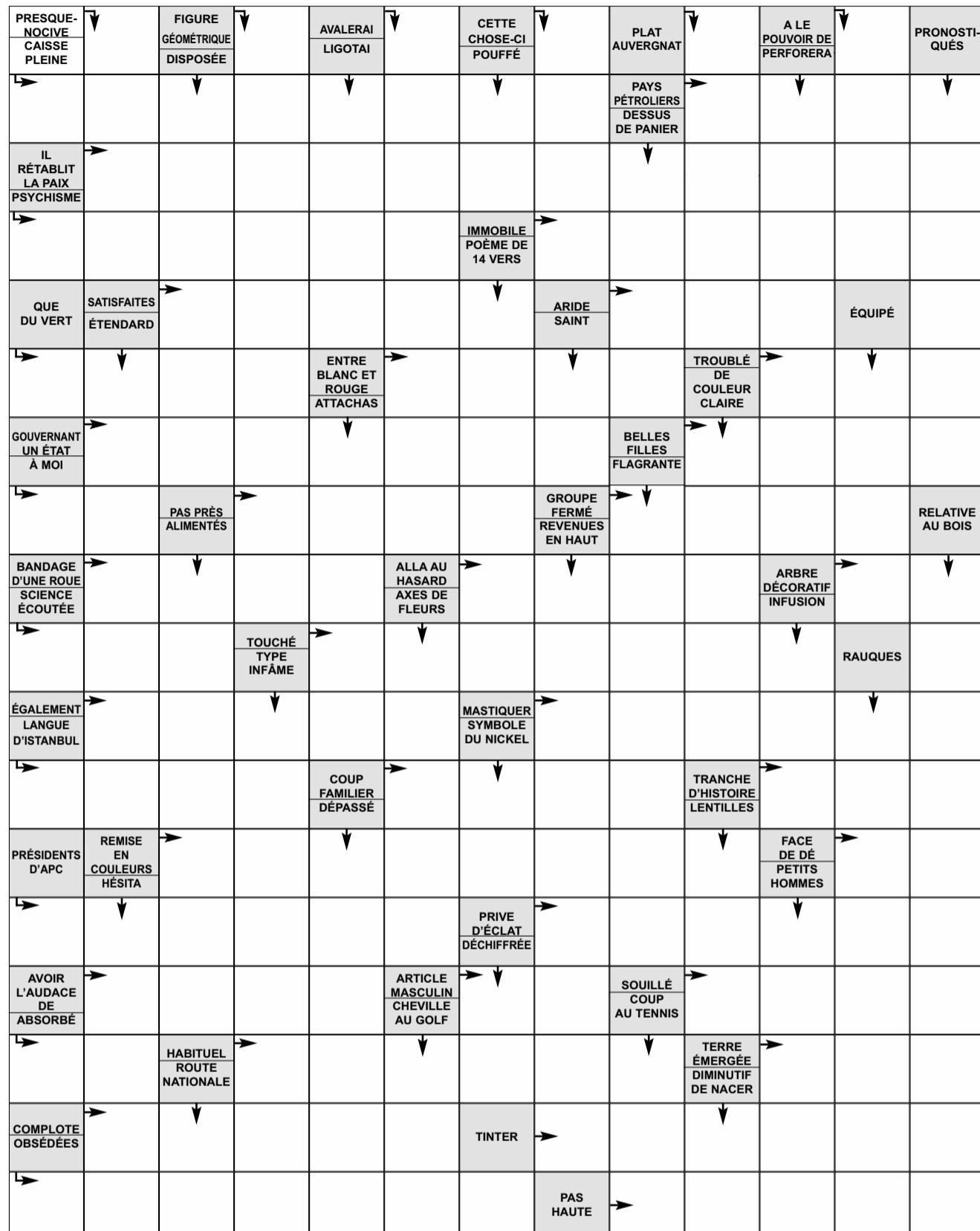
1

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

<p><b>Loncette</b>  <b>Lanssette</b>  <b>Loncette</b>  <b>Lancette</b></p>	<p><b>Ranfleur</b>  <b>Ronfleur</b>  <b>Ronffleur</b>  <b>Ronflleur</b></p>
<p><b>Vacillement</b>  <b>Vascillement</b>  <b>Vassillement</b>  <b>Vacsillement</b></p>	<p><b>Gosier</b>  <b>Gausier</b>  <b>Gozier</b>  <b>Gauzier</b></p>

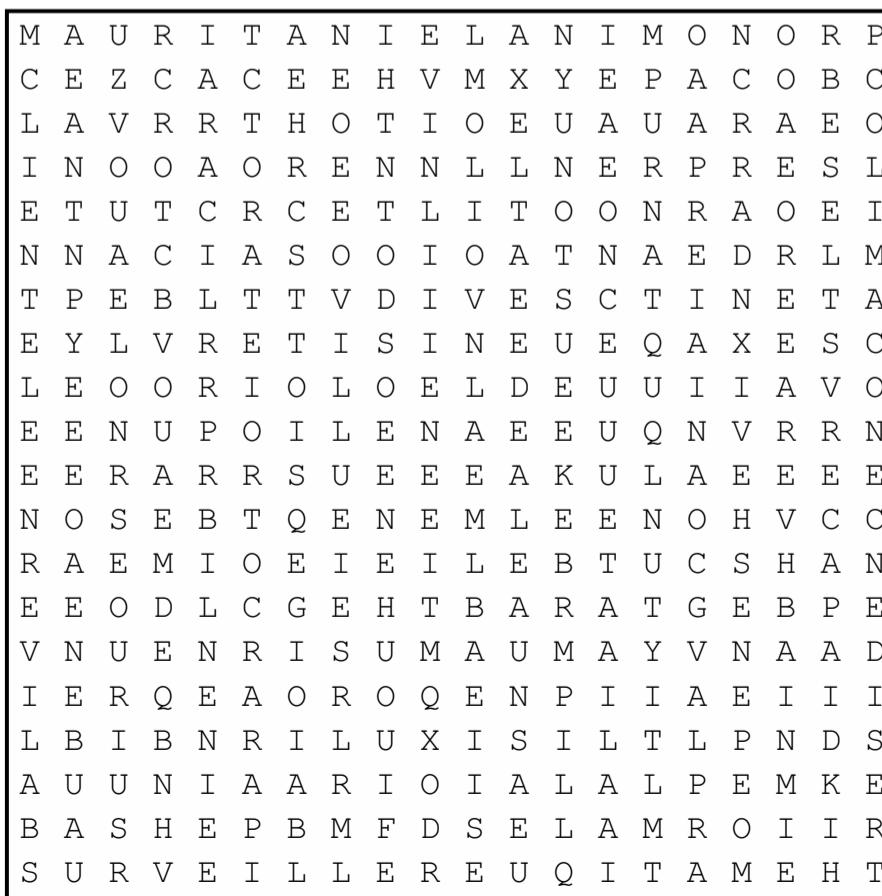
## Les mots fléchés



# BIFFE-TOUT

## EN 8 LETTRES :

ABSOLUE	HIROSHIMA	PATATE
AUBERGINE	HORRIBLE	PRONOMINAL
AVENUE	IMPAYABLE	RÉSIDENCE
BALIVERNE	LAÏQUE	SAINTE
BANQUE	LEXIQUE	SAVANT
BARRACUDA	MAINATE	SODIQUE
BRELOQUE	MARÉE	SOURICIÈRE
CAROTÈNE	MAURITANIE	SURVEILLER
CHÉTIVE	MINESTRONE	TAROT
CHEVILLE	MIXEUR	THÉMATIQUE
CLIENTÈLE	NÉVROSE	TIPASA
COLIMAÇON	NOËL	TRAPUE
CROCODILE	NOMBRIL	VEINE
DÎNER	NUCLÉOLE	VÉNÉNEUX
DINGUE	OPTIMALE	VOLLEY
DISPATCHER	PAELLA	VOLONTAIRE
EVOCATION	PALOMBE	YOURTE
FRIANDE	PANTOIS	



## **SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS**

## MOTS FLECHES

#### **HORIZONTALEMENT**

HORIZONTALEMENT  
ECCRABOUILLEES - CARESSEE - SOU - PI -  
INSURGES - I - DEFI - ROSSEES - NEM - SEPT  
- TUAS - NEE - MESS - LUE - STUPEUR - PIEDS  
- ETIRE - GELEES - PLIER - TRES - VE - LE -  
ECHEC - SI - ZERO - ARCHIPEL - MERS -  
ISERE - I - JE - GOAL - SACRE - NOUILLE -  
NIER - ETRE - LEST - MUR - EIDER - EBENE -  
EPELER - BUNIS.

## VERTICALEMENT

ACCIDENTELLEMENT - P - RA - EMEUTIERE -  
OREE - TARIF - EPIE - ORGUEUIL - BENIS -  
ERRE - SOI - DE - BOSS - EMUE - CA - ALLER -  
USURPER - THRILLER - FIEROTS - GRECS -  
ES - B - LEGS - SPEECHES - TER - AL - EST -  
ILS - IRAN - BU - ESSEULEE - SPECIMEN - NEO -  
EAUDEVIE - REUNI - SUISSESSIE - LIERRES.

## **MOTS CROISES**

## HORizontalelement

1- TUNIS - EMUE 2- ANE - TETONS 3- NIECES -  
NET 4- TO - ULTRA - E 5- NOIE - ACRE  
6- TSET - EMOI 7- I - USINE - NA 8- NIV - ATRO-  
CE - 9- TORDRE - RED 10- ENEE - STORE.

## VERTICALEMENT

1- TANT - TINTE 2- UNION - ION 3- NEE - OEU-  
VRE - 4- I - CUITS - DE 5- STELE - IAR 6- EST -  
ENTES 7- ET - RAMER - T 8- MONACO - ORO  
9- UNE - RINCER 10- ESTEE - AEDE.

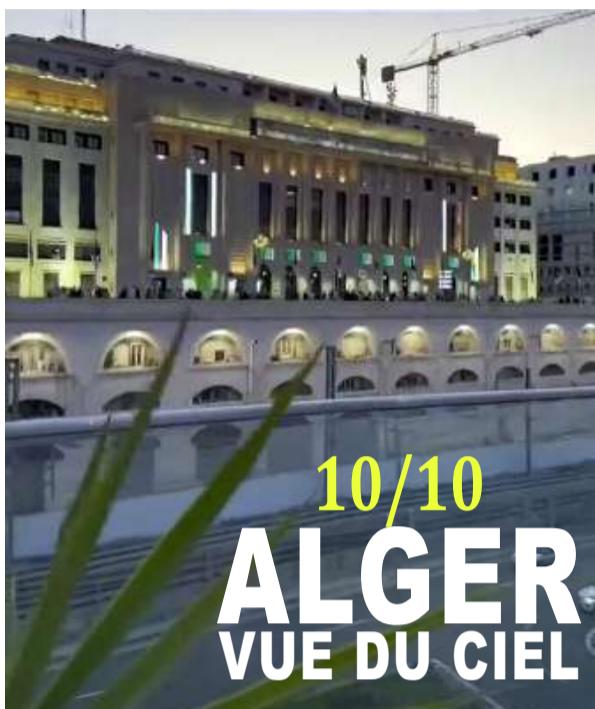
4x4

## Serpentin – Effervescence Resserrement – Comique

#### **BIFFE-TOUT : MAIRIE**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



Une vidéo d'Alger réalisée par le célèbre journaliste Hafid Derradji fait sensation sur Instagram, atteignant près d'un million de vues en quelques heures. Le commentateur vedette, suivi par plus de 23 millions de fans, met en avant la capitale algérienne sous son plus beau jour : son architecture néo-mauresque, la baie, le téléphérique, le Jardin d'Essai du Hamma et le Mémorial du Martyr. Pour lui, la vraie beauté d'Alger réside dans la générosité et les valeurs de ses habitants, bien avant ses monuments. La ville, en pleine effervescence, séduit internautes locaux et étrangers, renforçant son image de destination touristique montante. De nombreux internautes indiquent qu'à la première vue, c'est difficile de croire qu'il s'agit d'un pays africain, soulignant que c'est même plus beau que l'Europe.

9/10

## LONDRES BRILLE À L'OCCASION DU RAMADHAN

À Londres, les rues du West End brillent à nouveau pour le Ramadan 2026. Plus de 30 000 LED illuminent Leicester Square et Piccadilly Circus, où le maire Sadiq Khan a lancé les festivités.

Financée par la Aziz Foundation, l'initiative célèbre pour la quatrième année le mois sacré musulman. Première ville occidentale à instaurer cette tradition, la capitale met en avant unité, diversité et inclusivité au cœur de son paysage culturel. Avec plus de 700k vues, l'initiative a été saluée pour son message d'inclusion, même si certains débattent de la place des symboles religieux dans l'espace public.



## 8/10 ROBERT DUVALL S'ÉTEINT

L'acteur américain, Robert Duvall, est décédé à 95 ans, a annoncé son épouse Luciana. Figure majeure du cinéma, il restera inoubliable pour ses rôles dans *Le Parrain*, où il incarnait Tom Hagen, et *Apocalypse Now*. Oscar du meilleur acteur, il a marqué Hollywood par l'intensité et la justesse de son jeu. Al Pacino et Francis Ford Coppola lui ont rendu un vibrant hommage, saluant un immense talent et un partenaire inoubliable. Avec près d'un demi-million de vues, les hommages en ligne affluent, saluant un monument du cinéma et une carrière exceptionnelle qui a marqué plusieurs générations.

6/10 KHOUBAIB À TOKYO



Le youtubeur Khoubaib Kouas emmène cette fois sa communauté au Japon. Le créateur de contenu a partagé plusieurs clichés pris à Tokyo sur Instagram, suscitant un vif engouement avec plus de 24k réactions. Entre paysages urbains et ambiance nippone, ses abonnés se montrent impatients de découvrir le vlog complet sur YouTube et attendent avec enthousiasme les images de cette nouvelle aventure.

5/10

## DE L'OBSCURITÉ À LA LUMIÈRE

Le créateur de contenu, Aymen Mahmoudi, connu sous le nom d'El BIG, sera de retour durant le Ramadan 2026 avec un programme inédit diffusé sur une chaîne de télévision privée. Intitulée «Mina Eddoloumat Ila Ennour» (De l'obscurité à la lumière), cette émission à vocation éducative mettra en avant des témoignages réels de personnes ayant vécu l'addiction et réussi à s'en sortir grâce à leur détermination et leur volonté. Un programme inspirant qui vise à sensibiliser et à redonner espoir. Avec près de 8k vues, de nombreux abonnés saluent une initiative courageuse et disent attendre avec impatience cette émission porteuse de messages forts.



7/10

## VOL DE PARABOLE EN 2026 !

La police de Batna a rapidement arrêté deux suspects impliqués dans le vol d'une parabole, après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant l'incident. Avec plus de 97k vues, des internautes s'étonnent qu'en 2026 certains commettent encore ce type de vol, rappelant que la majorité des foyers n'utilisent plus les paraboles. Cet événement met en lumière la persistance de petits délit liés à des biens désormais démodés. Il souligne aussi l'impact des réseaux sociaux dans la résolution rapide des crimes.

4/10

## LE RETOUR DE HADJ LAKHDAR

Le personnage de Hadj Lakhdar revient cette année avec une nouvelle série comique intitulée «Hadj Lakhdar Ghleb Ramadan». Cette production sera diffusée exclusivement sur sa chaîne YouTube durant le mois sacré. Fidèle à son style humoristique ancré dans le quotidien, la série promet des situations drôles et proches de la réalité ramadanesque, mêlant traditions, famille et satire sociale. L'information publiée par la page ETDjazairi a accumulé plus de 1 400 réactions. Les fans se disent déjà impatients de découvrir les nouveaux épisodes, certains affirmant que le Ramadan ne serait pas complet sans les aventures de Hadj Lakhdar.

3/10 À JAMAIS DANS LES CŒURS

Un hommage en ligne au défunt acteur, Karim Zenassi, 18 ans après sa disparition a accumulé plus de 950 réactions. Décédé le 16 février 2008, l'artiste a marqué toute une génération par ses rôles emblématiques et son charisme. De nombreux internautes prient Dieu de lui accorder Sa vaste miséricorde.

2/10 SAMI DARWICH SE MARIE



L'acteur syrien, Sami Darwich, célèbre pour son rôle d'El Kassir dans la série «Al Khawassir», s'est récemment marié. Les photos de la cérémonie ont suscité une vive réaction en ligne, avec plus de 350 internautes commentant l'événement. Plusieurs estiment que ses traits du visage ont considérablement changé depuis ses dernières apparitions à l'écran.

1/10

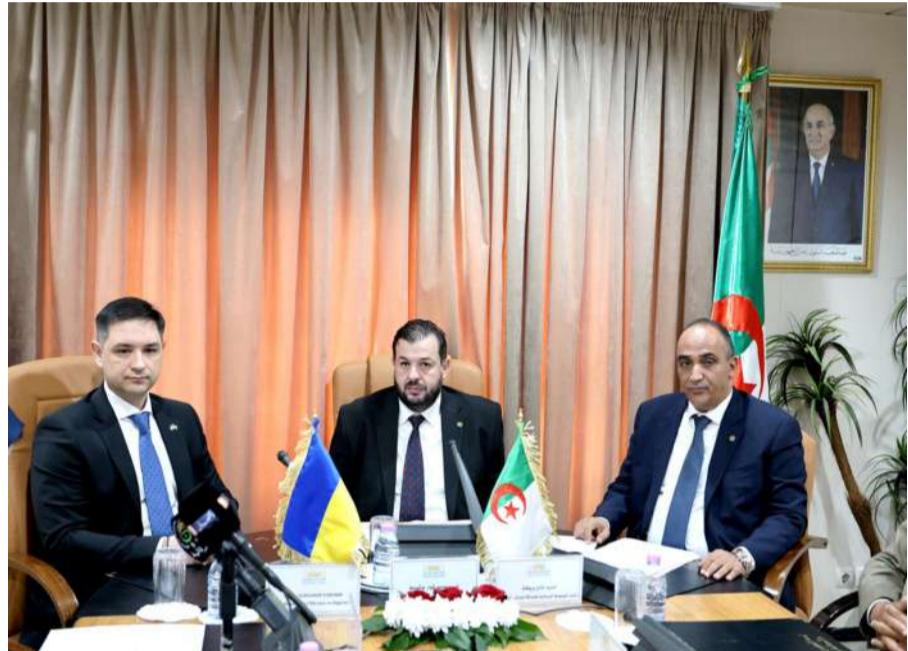
## DRAME CAPTIVANT, SUCCÈS ATTENDU...

Les publications promotionnelles de la série «As'hab El Arth» (les propriétaires de la terre) continuent de captiver les internautes, avec des dizaines de réactions. L'œuvre aborde des problématiques sociales proches de la réalité, avec un style dramatique posé et des performances remarquables. Elle met en lumière les relations humaines, les conflits du quotidien et les valeurs liées à l'attachement à la terre et à l'identité, dans un cadre mêlant suspense et messages profonds. Sa diffusion serait prévue pour le mois de Ramadan. Les internautes saluent la profondeur des thèmes et la qualité des acteurs.

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

### LE GROUPE D'AMITIÉ ALGÉRIE-UKRAINE INSTALLÉ

*Le groupe d'amitié parlementaire Algérie-Ukraine a été installé, hier, à Alger, en vue de renforcer la diplomatie parlementaire et promouvoir les relations bilatérales, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).*



« L'installation du groupe a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Anouar Bouchouit, en présence de l'ambassadeur d'Ukraine en Algérie, Oleksandr Voronin, du président du groupe, Fateh Brikat, ainsi que de la représentante du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, précise la même source. A ce propos, Bouchouit a estimé que l'installation du groupe s'inscrit dans le cadre du processus du « renforcement de la diplomatie parlementaire et de l'élargissement des perspectives de coopération avec les Parlements frères et amis », saluant cette démarche qui illustre « la volonté d'étendre les passerelles de la communication et du dialogue dans le cadre du respect mutuel et des intérêts communs ». Affirmant que les Parlements sont désormais « un

acteur essentiel dans la formulation des politiques et l'ouverture des canaux du dialogue », Bouchouit a souligné « le rôle des groupes d'amitié, en tant que mécanisme de promotion des relations bilatérales, à travers l'échange de points de vue et d'expertises ». Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de l'APN, sous la présidence de Brahim Boughali, « à réunir les conditions idoines, afin de réaliser les objectifs de ce groupe et continuer d'adhérer aux initiatives qui renforcent le rapprochement international et l'action parlementaire, en tant que levier du dialogue et de l'entente ».

#### DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

De son côté, l'ambassadeur d'Ukraine a estimé que l'installation de ce groupe constitue « une étape importante dans les relations bilatérales, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives aux parlementaires des deux pays au service des intérêts communs », ajoutant que « l'Algérie et l'Ukraine sont liées par des relations d'amitié de longue date et disposent d'opportunités en vue de les consolider davantage ». Il a également relevé que « la prochaine étape sera marquée par l'organisation de rencontres et de réunions entre les membres du groupe », saluant, à cet égard, « l'importance accordée à cette initiative ». Pour sa part, la représentante du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Ibtissem Brahimi, a mis en avant les relations bilatérales « excellentes » ayant marqué l'histoire des rapports entre l'Algérie et l'Ukraine, des relations fondées sur « le soutien mutuel dans les fora internationaux ». L'installation de ce groupe « traduit la volonté de l'APN de renforcer la coopération avec le parlement ukrainien et de dynamiser la diplomatie parlementaire, de manière à consolider le dialogue politique et à élargir les domaines de coopération au mieux des intérêts des deux peuples », a-t-elle ajouté, relevant que ce mécanisme « contribuera à relancer les relations entre les institutions parlementaires ». Le président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Ukraine a, quant à lui, exprimé « sa fierté pour la confiance placée en sa personne », soulignant « son engagement à œuvrer, aux côtés des membres du groupe, pour conférer un contenu pratique et efficace à ce mécanisme parlementaire », qui vise à établir « un cadre institutionnel pour le développement de la coopération dans divers domaines d'intérêt commun, dans le cadre d'un partenariat équilibré fondé sur les intérêts et le respect mutuels ». APS

## EDUCATION NATIONALE

### Nouveaux horaires de travail durant le Ramadhan

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, lundi dans un communiqué, les horaires qui seront appliqués dans les établissements éducatifs durant le mois sacré de Ramadhan, à travers l'ensemble du pays. « Conformément à la note numéro 2 de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, datée du 16 février 2026, le ministère de l'Education nationale indique que les horaires de travail dans les établissements éducatifs durant le mois sacré de Ramadhan 1447/2026 sont fixés de 8h30 à 15h, à travers l'ensemble des régions du pays », lit-on dans le communiqué. Pour les écoles primaires à vacation unique, il a été décidé de réduire la période



matinale de 45 minutes et celle de l'après-midi de 30 minutes, précise le communiqué, ajoutant que les élèves bénéficieront entre les deux périodes d'une pause d'une heure et quinze minutes. Pour les écoles

primaires à double vacation, la période matinale, d'une durée de 2h30min, est réduite à une 1h45min, et celle de l'après-midi, d'une durée de 2h, est réduite à 1h30min, poursuit la même source. Pour la

journée de mardi, la période de quatre heures et trente minutes est réduite à trois heures et quinze minutes. Quant à la journée de jeudi, pour les première et deuxième années du primaire, chacune des deux périodes est réduite de trente minutes. S'agissant des cycles d'enseignement moyen et secondaire général et technologique, le ministère de l'Education nationale a décidé de réduire de quinze minutes la durée de la séance pédagogique, qui est d'une durée d'une heure.

La journée scolaire est organisée en deux périodes, comprenant chacune quatre séances, les périodes matinale et de l'après-midi étant séparées par une pause de trente minutes, conclut le communiqué.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Air Algérie consolide sa position en Afrique

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (AfBC) et l'Africa Prosperity Network (APN), indique un communiqué du groupe. Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement continental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines. Selon la même source, ces partenariats ont pour objectif de faciliter la mobilité des acteurs économiques africains, de soutenir les échanges intra-africains et d'accompagner les initiatives favorisant l'intégration commerciale du continent. Les accords prévoient l'examen de dispositifs préférentiels applicables au transport de passagers et de fret, dans le respect des exigences opérationnelles et réglementaires en vigueur. Ils portent également sur la mise en œuvre d'actions conjointes dans les domaines de la formation, de la visibilité institutionnelle et de la mobilisation de délégations économiques à l'occasion de plateformes et d'événements à portée continentale. A travers ces engagements, le Groupe Air Algérie réaffirme son rôle de partenaire de mobilité au service du développement économique africain et de l'intégration régionale, conclut le communiqué.

## RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

### 384 bus réceptionnés à Mostaganem

La Direction des fabrications militaires (DFM) du ministère de la Défense nationale (MDN), à travers l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), a réceptionné, hier, au port de Mostaganem, 384 nouveaux bus, et ce, dans le cadre du programme d'importation de 10.000 nouveaux bus pour le renouvellement du parc national de transport de voyageurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'importation de 10.000 nouveaux bus, et fait l'objet d'un suivi personnel du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha. Les opérations de réception de la quantité restante des bus devraient se poursuivre au cours des prochains jours.

## CRÉATION DU RÉSEAU NATIONAL D'ACCREDITATION

### Le groupe de travail installé

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, hier, à l'installation du groupe de travail chargé de la création du Réseau national d'accréditation, de certification et d'homologation, indique un communiqué des services du Premier ministre. « L'installation de ce groupe de travail, composé d'experts nationaux hautement compétents dans ce domaine, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la vision stratégique du président de la République, visant à moderniser le système de contrôle de la conformité des biens et services et à valoriser les capacités nationales en matière d'analyse et de contrôle de la qualité, afin de garantir la protection de l'économie nationale, de soutenir la sous-traitance et la production locale, et d'assurer l'intégrité et la santé des consommateurs », précise le communiqué. Cette installation intervient suite à la réalisation d'un premier inventaire des capacités nationales disponibles en matière d'analyse et de contrôle de la conformité, à travers différents secteurs économiques et de services et auprès des centres de recherche scientifique. Cette opération a permis d'identifier et de documenter les capacités techniques et humaines disponibles, mettant en évidence un vaste réseau de laboratoires nationaux, qui seront mis à contribution à l'avenir pour renforcer la souveraineté technique et soutenir la compétitivité de l'économie nationale, ajoute le communiqué des services du Premier ministre.